

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 9 (1981)

DOI: 10.11588/fr.1981.0.50914

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

HERIBERT MÜLLER

## L'ÉRUDITION GALLICANE ET LE CONCILE DE BÂLE (BALUZE, MABIL- LON, DAGUESSEAU, ISELIN, BIGNON)

Lorsque František Palacký fit, en 1853, à l'Académie Impériale de Vienne un »Bericht an die akademische Commission zur Herausgabe der Acta Conciliorum, über die in der Pariser Bibliothek vorhandenen Handschriften zur Geschichte des Basler Concils«, il souligna le fait qu'Étienne Baluze avait estimé le procès-verbal du concile du notaire arrageois Pierre Brunet digne de deux copies de sa propre main: »Wenn ein Mann von solcher Stellung und solchem Geiste, wie Baluze, es der Mühe werth erachtete, ein so umfangreiches Werk zweimal eigenhändig abzuschreiben, so werden Sie, meine Herren, schon aus diesem Umstande allein einen vollgiltigen Schluss über die ungemaine Wichtigkeit seines Inhaltes zu ziehen im Stande sein«. <sup>1</sup> Si l'historien tchèque avait su combien de »Mühe«, combien d'efforts en outre le bibliothécaire de Colbert et professeur au Collège de France avait consacrés en réalité pendant sa longue vie (1630–1718) <sup>2</sup> à la collection des »Acta Basiliensia«, il lui aurait chanté encore plus de louanges: Depuis 1683 au plus tard, Baluze s'intéressa particulièrement à ce concile, il demanda souvent à ses nombreux amis de la »République des lettres« des copies pour réaliser son objectif d'éditer les actes du synode de Bâle. Encore à la fin de ses jours, il prépara le terrain avec l'aide de personnalités importantes de la vie politique et érudite telles le chancelier Daguesseau et le bibliothécaire du roi, Bignon, pour que se fasse une copie systématique des documents conciliaires se trouvant à Bâle. Ainsi il devint au-delà de sa mort l'instigateur d'une entreprise scientifique qui engagea jusqu'en 1725 la cour et la bibliothèque royale à Paris d'une part, le magistrat et des érudits de Bâle de l'autre. L'abbé Jourdain, »interprète« à cette époque auprès de Bignon et chargé de la collaboration aux travaux de copie à Bâle et de leur surveillance, a brièvement esquissé ces faits dans son »Mémoire historique sur la Bibliothèque du Roy«. <sup>3</sup> En

<sup>1</sup> Sitzungsberichte der Kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, philos.-histor. Classe, t. XI, Wien 1853, p. 280 – Les copies de Baluze sont cotées aujourd'hui: Paris, Bibliothèque Nationale (BN), ms. lat. 1497 et ms. lat. 9515; l'original porte la cote ms. lat. 15623/24. Le ms. lat. 1497 date de la fin de 1698: Philippe LAUER, BN. Catalogue général des manuscrits latins, t. II, Paris 1940, p. 42; cf. cet essai p. 540 – Le ms. lat. 9515 est une des dernières copies de Baluze; v. la note de l'abbé Louis de Targny, garde de la bibliothèque du roi et chargé de trier le »fonds« Baluze après la mort du savant: *Mons. Baluze avoit entrepris de faire une seconde copie du journal de Brunetti, elle devoit servir pour l'impression. Il a marqué qu'il avoit commencé cette 2<sup>e</sup> copie le 30 janv. 1717, mais il ne l'a pas achevée etant mort le 30 juillet 1718* (BN ms. lat. 9512, f. 36<sup>r</sup>) – L. AUVRAY, La Collection Baluze à la Bibliothèque Nationale, dans: BECh 81 (1920), p. 169: »de la main de Baluze vieillissant. Sans date [sic!]«.

<sup>2</sup> Meilleure esquisse de sa vie et de son œuvre: G[uillaume] MOLLAT, dans: DHGE 6 (1932), col. 439–452 – Émile FAGE, Étienne Baluze. Sa vie-ses œuvres-son exil-sa défense, Tulle 1900, ne répond pas aux exigences d'une biographie de valeur – Orest RANUM, Artisans of Glory. Writers and Historical Thought in Seventeenth-Century France, Univ. of North Carolina – Chapel Hill 1980, ne fait que quelques remarques marginales sur Baluze.

On trouve le fragment d'une autobiographie dans la préface de la Bibliotheca Baluziana seu catalogus librorum v. cl. d. Stephani Baluzii Tutelensis, t. I, Paris 1719.

<sup>3</sup> Dans: Catalogue des livres imprimez de la Bibliothèque du Roy – Theologie, première partie, Paris 1739, p. LXI–LXII.



raison de quelques documents inconnus trouvés à la Bibliothèque Nationale, ces activités françaises ébauchées par Baluze et poursuivies par d'autres savants pour une édition des »Acta Basiliensia«, méritent pourtant de nouveau notre attention.<sup>4</sup>

## I

Depuis ses années d'»apprentissage gallican« auprès de Pierre de Marca, archevêque de Toulouse puis de Paris, auquel il servit de secrétaire et collaborateur, Baluze recueillit des documents concernant l'histoire des conciles.<sup>5</sup> Après la mort de son protecteur, il édita son oeuvre »De concordia sacerdotii et imperii seu de libertatibus ecclesiae gallicanae libri octo«, malgré la mise à l'index par Rome; probablement il n'hésita pas à intervenir de sa propre autorité dans le texte pour accentuer le ton gallican.<sup>6</sup> De même Colbert, dont il fut bibliothécaire à partir de 1667, encouragea ses recherches conciliaires qui rendirent service indirectement au ministre, quand il demanda à Baluze du matériel approprié soit à la défense des doctrines gallicanes dans les démêlés avec Rome, soit à des objectifs politiques en France<sup>7</sup> (p. ex. le 20 oct. 1670: *Je prie Mr Baluze de rechercher avec soin tout ce qui concerne les conciles provinciaux dans le Royaume, en commençant par le dernier qui a esté tenu et retrogradant jusques aux regnes d'Henry second et François . . .*)<sup>8</sup> Lorsque Baluze édita les »Concilia Galliae Narbonensis« (1668), il écrivit dans son épître dédicatoire à Colbert: *Institui itaque aeternitati tui nominis consecrare ingentem Conciliorum Ecclesiae catholicae collectionem . . . Verum quia editio illa longum deliberandi spatium requirit, multaeque me et eae graves causae vetant manum integro operi admovere impraesentiarum, hanc illius partem edere in antecessum placuit sub felicibus tui nominis auspiciis . . .*<sup>9</sup>

Nous apprenons aussi par une lettre envoyée, le 5 juillet 1670, à Hermann Conring, célèbre

<sup>4</sup> Cet essai se situe dans le cadre des études préparatoires à une thèse d'État sur »Les Français et le concile de Bâle (1431–1449)«. N'étant pas spécialisé dans l'histoire de l'Ancien Régime, je dois beaucoup à MM. Gasnault et Voss (Paris) dont l'aide et les conseils m'ont facilité la tâche pour travailler sur un »terrain inconnu«. En m'appuyant exclusivement sur des documents parisiens je présente ici plutôt le point de vue français, mais j'espère en complément pouvoir publier des sources se trouvant à Bâle, à une date ultérieure.

<sup>5</sup> Stephani BALUZII Tutelensis . . . epistola ad . . . Samuelem Sorberium, de vita, rebus gestis, moribus, et scriptis illustrissimi viri Petri de Marca . . ., Paris 1663 – Cf. Charles GODARD, De Stephano Baluzio Tutelensi libertatum ecclesiae gallicanae propugnatore, Paris 1901, p. 1–19, 63–67 – François GAQUÈRE, Pierre de Marca (1594–1662). Sa vie, ses œuvres, son gallicanisme, Paris 1932, passim; cf. Gabriel LE BRAS, Note sur Pierre de Marca et le traité »De concordia«. A propos d'un livre récent, dans: Revue des sciences religieuses 13 (1933), p. 591–601 – G. MOLLAT (v. n. 2), col. 440, 444 – É. FAGE (v. n. 2), p. 16–17 – Robert SOMMERVILLE, Baluziana, dans: Annuarium Historiae Conciliorum (AHC) 6 (1974), p. 409.

<sup>6</sup> G. LE BRAS (v. n. 5), p. 599–600.

<sup>7</sup> Léopold DELISLE, Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale, t. I, Paris 1868 (nouv. impr. 1969), p. 364–365 – Ch. GODARD (v. n. 5), p. 23–24, 38–40 et appendice – Jacqueline RAMBAUD-BUHOT, Baluze, bibliothécaire et canoniste, dans: Études d'histoire canonique dédiées à Gabriel Le Bras, t. I, Paris 1965, p. 328–335.

Colbert, protecteur des travaux scientifiques au service de l'État: Lothar KOLMER, Colbert und die Entstehung der Collection Doat, dans: Francia 7 (1979), p. 463–489 – Jürgen VOSS, Mäzenatentum und Ansätze systematischer Kulturpolitik im Frankreich Ludwigs XIV., dans: Europäische Hofkultur im 16. und 17. Jh., Hambourg 1981 (= Wolfenbütteler Arbeiten zur Barockforschung 9), t. 2, p. 123–132.

Pour les débuts de Baluze à la Colbertiana: BN ms. fr. 22571 (Boivin, Mémoires pour l'histoire de la bibliothèque du roi – Copie), p. 494–495.

<sup>8</sup> BN Coll. Baluze 362, f. 143<sup>r</sup>–144<sup>r</sup> – Cf. Pierre CLÉMENT, Histoire de Colbert et de son administration, t. II, Paris 1892, p. 371 et n. 1.

<sup>9</sup> Stephanus BALUZIIUS, Concilia Galliae Narbonensis, Paris 1668: Epistola dedicatoria, p. II–III.



érudit allemand,<sup>10</sup> que Baluze s'occupait en effet depuis longtemps, en une action de grand style, de la collection des documents conciliaires: *Multi sunt anni, Vir Clarissime, ex quo in gravissimum et pulcherrimum opus incubui, nimirum in collectionem eorum Conciliorum, quae fugerunt diligentiam R. P. Philippi Labbei Presbyteri à Societate Jesu, qui aggressus erat amplissimam omnium Conciliorum editionem.*<sup>11</sup> Il commença à réaliser son projet d'édition générale des actes conciliaires avec la publication du premier volume de la «Nova Collectio Conciliorum» (1683) – réponse critique à la collection insuffisante de Labbe-Cossart (18 vol., Paris 1671/2) et dédiée *sanctissimis patribus ecclesiae gallicanae*.<sup>12</sup> Mais son oeuvre allant de l'an 125 à 554 n'eut jamais de suite; car d'après Pierre de Chiniac, éditeur des «Capitularia regum Francorum» de Baluze au 18<sup>e</sup> siècle, le chanoine craignit de perdre sa pension de 1000 livres sur les revenus de l'évêché d'Auxerre en cas de querelle avec Rome, où il avait déjà une réputation de gallican notoire.<sup>13</sup> Cette explication est d'ailleurs adoptée par beaucoup d'historiens modernes. Mais on trouve dans la correspondance de Baluze avec le cardinal Casanate jusqu'en 1699 des indications sur la volonté de poursuivre l'oeuvre (*Nunc itaque serio cogitandum est de editione tomi secundi meorum conciliorum*).<sup>14</sup> D'après lui, les découvertes de nombreux manuscrits, les frais d'impression et le temps pris par d'autres travaux retardèrent la réalisation du projet.<sup>15</sup> De vraies raisons ou des prétextes?

D'après Quentin, Baluze en abandonnant son projet, renonça à son but principal qu'était l'édition des actes du concile de Bâle dans le cadre de cette «Nova Collectio»<sup>16</sup> – hypothèse à mon avis «ex eventu» compte tenu de l'ensemble de ses manuscrits et copies sous leur forme actuelle, dont la plus grande et importante partie concerne les synodes et les conciles des 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles en particulier.<sup>17</sup> Baluze eut certainement connaissance des diverses mentions du concile de Bâle

<sup>10</sup> Erich DÖHRING, dans: *Neue Deutsche Biographie* 3 (1957), p. 342–343 – A peu près à cette époque Conring reçut des gratifications annuelles de Louis XIV; cf. la lettre du 20 févr. 1671 de Colbert à l'érudit: *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, publ. par Pierre CLÉMENT, t. V, Paris 1868 (nouv. impr. 1979), p. 306–307 – P. CLÉMENT, *Histoire de Colbert* (v. n. 8), t. II, p. 275, cf. p. 280–281 – J. Voss, *Mäzenatentum* (v. n. 7), p. 124, 129 n. 9.

<sup>11</sup> *Hermannii CONRINGII epistolarum syntagmata duo unacum responsis*, II: H. Conringii ad Stephanum Baluzium Tutelensem et hujus ad illum epistolae, Helmstedt 1694, p. 2–3.

Baluze parle de «Conciliorum generalium nation., provinc., dioeces. . . . historica synopsis» du Père Labbe (Paris 1661).

<sup>12</sup> Henri QUENTIN, *Jean-Dominique Mansi et les grandes collections conciliaires*, Paris 1900, p. 33–35 – É. FAGE (v. n. 2), p. 115 – G. MOLLAT (v. n. 2), col. 448 – R. SOMMERVILLE (v. n. 5), p. 408 – Pour l'édition des actes du synode d'Éphèse dans ce volume: Pierre GASNAULT, *Baluze et les manuscrits du concile d'Éphèse*, dans: *Bulletin de la Bibl. Nat.* 1 (1976), p. 71–77 Cf. L. CEYSSENS, dans: *Augustiniana* 31 (1981), p. 268sqq.

<sup>13</sup> *Capitularia regum Francorum. Nova editio auctior et emendatior ad fidem autographi Baluzii . . . curante Petro de CHINIAC*, t. I, Paris 1780, p. 70.

Pour sa «renommée» à Rome: Lettre du cardinal Casanate à Baluze (1679 sept. 19): *Hoc* [édition d'une «Nova Collectio» qui rendrait justice à l'Église Romaine] *tibi erit summae laudi, obtrudetque ora detrahentium tibi ac suspicionem de te a nonnullis praeconceptam penitus oblitterabit, amarus animos in tui amorem contentendo*: Maria d'ANGELO, *Il cardinale Girolamo Casanate, 1620–1700. Con appendice di lettere inedite di Mabillon, Baluze, ecc.*, Rome 1923, p. 175 n. 31.

<sup>14</sup> H. QUENTIN (v. n. 12), p. 261 (1684 avril 13).

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 262–266 (1685–89, 1697, 1699).

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 35.

<sup>17</sup> Cf. l'abbé Louis de Targny: *L'on voit un grand nombre de conciles dans ces mss.; mais il n'y a rien de plus ample que le recueil des pièces concernant le Concile de Basle; elles composeroient plusieurs volumes; il y a bien de l'apparence qu'un grand nombre de ces pièces n'ont point été encore imprimées. M. Baluze l'assuroit ainsi*: L. AUVRAY (v. n. 1), *La Collection Baluze*, p. 99 – J. RAMBAUD-BUHOT (v. n. 7), p. 335: «Mais il semble qu'il se soit particulièrement intéressé aux conciles du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle . . . Il possédait . . . de



dans les oeuvres de son maître gallican Pierre de Marca,<sup>18</sup> et en 1670 Conring lui proposa de faire copier des »Basiliensia«, au tout début d'une longue correspondance qui touchait souvent l'histoire des conciles (offre à laquelle le Tullois d'ailleurs ne répondit pas).<sup>19</sup> De plus, s'il voulait continuer à long terme la »Nova Collectio«, la collection des sources conciliaires du haut moyen-âge était d'abord plus urgente.

D'autre part, l'attitude »antiromaine« des conciles réformateurs du 15<sup>e</sup> siècle exerça au début des années quatre-vingt, à l'époque des vives discussions entre Rome et Paris,<sup>20</sup> une attraction magique sur ce partisan farouche du gallicanisme qu'était Baluze. Il n'est donc pas étonnant de trouver en 1683 un premier témoignage important de ses activités pour la découverte des textes bâlois. Nuls autres que Dom Jean Mabillon et son compagnon Dom Michel Germain l'informèrent, de Huningue – St-Louis, qu'ils avaient trouvé des manuscrits relatifs au concile.

Cette lettre autographe n'ayant pas encore été éditée je la publie intégralement, bien que la première partie concerne une autre affaire bisontine.<sup>21</sup>

## II

a Huningue ce 20 juillet 1683

Monsieur,

*Il faut vous écrire encore une fois en François, auparavant que nous devenions tout à fait Allemands ou Suisses. Car il faut enfin renoncer à la langue Française, et parler Allemand si nous voulons vivre. Nous partirons Dieu aidant demain pour aller à St Gal, qui est distant d'icy d'environ 40 lieues. Nous verrons les Abbayes qui seront dans la route. Mais il faut dire auparavant que depuis<sup>22</sup> celle que je me donnay l'honneur de vous écrire de Besançon, nous avons trouvé chez Mons<sup>r</sup> Saragoz Jurisconsulte<sup>23</sup> un Sacrementaire ms. à l'usage de Besançon qui a servi autrefois à l'archevêque Charles de Neufchâtel qui vivoit vers l'an 1400. J'en ay offert jusqu'à 2 Louys, mais ce bon Mr. le Jurisconsulte<sup>23</sup> en veut avoir 4 pistoles. Je ne crois pas qu'il les vaille*

nombreux textes relatifs au concile de Bâle, dont plusieurs copies authentiques de la main de Pierre Brunet, notaire, et quelques copies qu'il avait effectuées lui-même.

En ce qui concerne les manuscrits se rapportant au concile de Bâle autrefois dans la possession de Baluze, soit en original soit en copie, je renvoie à la liste assez complète dressée par Mme RAMBAUD-BUHOT, p. 334 n. 108, 335 n. 132, 338 n. 149, et à Lucien AUVRAY/René POUPARDIN, BN. Catalogue des manuscrits de la Collection Baluze, Paris 1921, p. 484 (registre: Bâle).

<sup>18</sup> F. GAQUÈRE (v. n. 5), p. 96, 107, 113, 137, 173, 179, 180, 182.

<sup>19</sup> H. CONRINGII epistolarum syntagmata duo, II, p. 17 (lettre de C., 1670 nov. 19).

<sup>20</sup> Victor MARTIN, Le gallicanisme politique et le clergé de France, Paris 1929, p. 292–322 – E. JARRY, dans: Les luttes politiques et doctrinales aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, [Paris] 1955 (= Histoire de l'Église 19/II), p. 149–164 – A. LATREILLE/E. DELARUELLE/J.-R. PALANQUE, Histoire du catholicisme en France, t. II, Paris [1963], p. 355–371, 420–428 – Eberhard WEIS, Ludwig XIV. und die Religionsgemeinschaften, dans: Handbuch der europäischen Geschichte, hg. v. Theodor SCHIEDER, t. IV, Stuttgart 1968, p. 206–216 – Louis COGNET, dans: Handbuch der Kirchengeschichte, hg. v. Hubert Jedin, t. V, Fribourg-en-Brigau/Bâle/Vienne 1970, p. 64–80 – Jürgen Voss, Von der frühneuzeitlichen Monarchie zur ersten Republik, 1500–1800, Munich 1980 (= Geschichte Frankreichs II), p. 81–86.

<sup>21</sup> Collection Baluze 294, f. 11<sup>r</sup>–12<sup>r</sup> – Seul Targny fait deux brèves mentions de cette lettre en résumant le contenu de la Coll. Bal. 294: BN ms. lat. 9512, f. 11<sup>r</sup>, 19<sup>r</sup>.

Pour le manuscrit bisontin: MABILLON, Iter Germanicum (cf. n. 25), p. 7–8 (pontifical!) – Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements – t. XXXII: A. CASTAN, Besançon I, Paris 1897, p. 76–78 (ms. 115–117) – V. LEROQUAIS, Les pontificaux manuscrits des bibliothèques publiques en France, I, Paris 1937, p. 75–78.

<sup>22</sup> Ms.: demain. La phrase telle ne serait pas intelligible, je corrige donc en »depuis« selon une proposition de M. P. Gasnault.

<sup>23</sup> Mabillon avait écrit d'abord »médecin«, puis rayé et remplacé par »jurisconsulte«. Dans l' »Iter Germanicum« le possesseur est dit être médecin.



*mais il me fache que ce ms. se perde entre ses mains. Il l'auroit déjà vendu a un relieur, s'il avoit pû trouver son compte. Il est fort bien escrit sur du veslin, avec des figures: Il y a peu de choses particulieres. Si vous le souhaitez, j'en écrirai au P. Prieur de l'Abbaye de St Vincent de Besançon, qui est un fort honnête homme. Je vous enverray par la 1<sup>re</sup> commodité ce qui se trouve des Conciles de Basle et de Constance dans les Mss. de la Bibliothèque publique de Basle. Voicy cependant un petit memoire de quelques sermons qui se trouvent dans un ms. de Nre Dame de la Pierre qui est une Abbaye de religieux Suisses de Notre Ordre a 3 lieues d'icy. Obligez nous s'il vous plait de nous conserver toujours l'honneur de votre amitié et que nous n'en perdions rien par notre absence. Dom Michel vous fait ses civilités. Je suis aussi bien que luy*

Monsieur            *Votre tres humble et tres ob[eissant] serviteur*

*fr. Jean Mabillon M. B.*

*J'oubliais de vous dire que dans la Bibliothèque de Mr le Docteur Feche a Basle il y a un fort beau ms. grec du 8<sup>e</sup> concile general assemblé contre Photius.*

*Outre<sup>24</sup> ce ms. j'ay encore trouvé dans un autre les Actes du Concile de Basle ou plutost plusieurs actions qui s'y sont passées, je doute fort que tout soit imprimé. J'ay porté le neveu de Mr Feiches a conferer ce ms. avec l'imprimé et transcrire ce qui ne l'est pas. S'il le fait, Mr le Marquis de Puisieux vous le fera tenir ou bien a nous, et ainsi d'une maniere ou d'autre vous en serez le maitre. Je souhaiterois de tout mon coeur pouvoir rencontrer quelque chose de conforme a vos desseins. Je me ferois un plaisir singulier de vo[us] marquer par la avec quels sentimens de respect, d'estime et de fidelité je seray toujours Monsieur votre tres humble et tres obeissant serviteur*

*fr. Michel Germain M. B.*

*Si j'avois cru que vous deussiez recevoir ce que j'ay transcrit a la Pierre etant fort pressé je l'aurois mieux écrit, mais j'étois pressé et je ne le suis pas moins. J'espere que vous le dechiffrez passablement bien.*

Cette lettre est un des premiers documents du voyage de Mabillon en Suisse, Autriche et Allemagne, décrit ensuite dans son *»Iter Germanicum«* – témoignage aujourd'hui moins apprécié pour les recherches effectuées dans les bibliothèques que pour son tableau de scènes de la vie quotidienne dans le sud du monde germanophone à la fin du 17<sup>e</sup> siècle.<sup>25</sup> Le Mauriste, déjà bien connu chez les savants d'Allemagne, voyageait aux frais du roi et de Colbert; ce-dernier l'avait chargé de recueillir dans les villes et les monastères du Saint-Empire des documents relatifs à l'histoire profane et ecclésiastique de la France.<sup>26</sup> Cette mission fut très délicate à une

<sup>24</sup> A partir d'»outre« la main de Michel Germain.

<sup>25</sup> JO. MABILLONII *Iter Germanicum* . . . , Hambourg 1717; première édition 1685 au vol. IV des *»Vetera Analecta«* du Mauriste (1723).

J. G. Ritter von KOCH-STERNFELD, *Skizze des Iter Germanicum von Mabillon*, dans: *Archiv f. Kunde österreich. Geschichtsquellen* 5 (1850), p. 486–497 – Robert KLOPFER, *Dom Johannes Mabillon in Wetztingen*, dans: *Cistercienser-Chronik* 52 (1940), p. 59–61 – PAUL MAC DONALD, *Mabillon's »Iter Germanicum«*, dans: *The Downside Review* 91 (1973), p. 1–12 – Jürgen VOSS, *Das Elsaß als Mittler der Geschichtswissenschaft*, dans: *Historische Forschung im 18. Jahrhundert* . . . , hg. v. Karl HAMMER–J. VOSS, Bonn 1976 (= *Pariser Histor. Studien* 13), p. 343–344 – Bruno NEVEU, *Mabillon et l'historiographie gallicane vers 1700* . . . , dans: *ibid.*, p. 27–28.

Traduction française de la partie alsacienne et bâloise du voyage: [Auguste INGOLD,] *Voyage littéraire en Alsace de Dom Mabillon*, Colmar 1893 – Traduction allemande de la partie suisse: H. HERZOG, *Jean Mabillons Schweizerreise*, dans: *Taschenbuch der Histor. Gesellschaft des Kantons Aargau f. das Jahr 1900*, p. 57–91; du séjour à Bâle: Rudolf THOMMEN, *Ein französischer Mönch in Basel*, dans: *Basler Jahrbuch* 1895, p. 92–96.

<sup>26</sup> *Iter Germanicum* (v. n. 25), p. 102 – Emmanuel de BROGLIE, *Mabillon et la Société de l'abbaye de Saint-Germain des Prés à la fin du dix-septième siècle, 1664–1707*, t. I, Paris 1888, p. 289 – P. CLÉMENT (v. n. 8), t. II, p. 286 et n. 2 – Suitbert BÄUMER, *Johannes Mabillon. Ein Lebens- und Literaturbild aus dem 17. und 18. Jahrhundert*, Augsburg 1892, p. 126–127 – Gall HEER, *Johannes Mabillon und die Schweizer*



époque où l'opinion publique en Allemagne était hostile à Paris, vu que la politique expansionniste de Louis XIV venait d'atteindre l'Alsace.

La place forte de Huningue – St-Louis, où les deux moines furent accueillis par le commandant Roger Brulart de Sillery, marquis de Puysieux, fut spécialement pour la ville voisine de Bâle l'incarnation de la menace française: en juillet 1683, Vauban projetant un agrandissement de la forteresse passa aussi par Huningue, et le même mois les Bâlois très inquiets s'adressèrent instamment à la Confédération Helvétique.<sup>27</sup> Mais il semble que Mabillon accomplît cependant sa mission dans un climat amical et agréable – le monde de la « République des Lettres » n'était pas le monde agité de la politique, les intérêts d'un Bénédictin ne coïncidaient pas forcément avec ceux de son mécène Colbert, et le marquis de Puysieux était toujours très soucieux de bonnes relations avec la ville de Bâle. Il entretint des rapports amicaux avec Augustin Reutty, abbé de Mariastein (Notre Dame de la Pierre), qui éleva deux de ses fils dans son monastère.<sup>28</sup> Plus tard Puysieux dut d'ailleurs remplir les fonctions d'ambassadeur de France auprès de la Confédération Helvétique (1698–1708).<sup>29</sup> Mais avant tout le marquis, correspondant de plusieurs Mauristes, fut un ami des lettres – Huningue représentait pour lui une sorte de limogeage ordonné par son ennemi intime Louvois.<sup>30</sup> Ainsi Puysieux connut bien le deuxième bibliothécaire de la ville de Bâle Johann Jakob Buxtorf, descendant d'une célèbre dynastie d'hébraïstes de Westphalie et lui-même professeur d'hébreu.<sup>31</sup> Celui-ci accueillit les moines et leur fit ouvrir les portes de la maison de Christoph Faesch, professeur d'histoire et membre du magistrat de Bâle, qui gérait le « Museum Faesch » de son feu frère Rémi.<sup>32</sup> Après avoir fait connaissance, les 19/20 juillet

Benediktiner. Ein Beitrag zur Geschichte der historischen Quellenforschung im 17. und 18. Jahrhundert, St-Gall (1938), p. 98 – Henri LECLERCQ, Dom Mabillon, t. I, Paris 1953, p. 200–201 – J. Voss, Mäzenatentum (v. n. 7), p. 127, 131 n. 36.

<sup>27</sup> a) Huningue-Bâle: August HUBER, Geschichte Hüningens von 1679–1698, Thèse Bâle 1894, p. 33–69, 71, 80–82 – Paul BURCKHARDT, Geschichte der Stadt Basel von der Zeit der Reformation bis zur Gegenwart, Bâle 1942, p. 69 – Andreas HEUSLER, Geschichte der Stadt Basel, Bâle 1957, p. 152, 156 – Max BURCKHARDT, Europäische Nobilitäten auf der Durchreise in Basel, dans: Basler Zs. f. Geschichte und Altertumskunde 71 (1971), p. 216.

b) Marquis de Puysieux: Jean de BOISLISLE, Les Suisses et le marquis de Puyzieulx, ambassadeur de Louis XIV (1698–1708) . . . , Paris 1906 – Cf. A. HUBER (v. n. 27a), p. 26, 109 – G. HEER (v. n. 26), p. 110–111 – M. BURCKHARDT (v. n. 27a), p. 228 – Michel ANTOINE, Le gouvernement et l'administration sous Louis XIV. Dictionnaire biographique, Paris 1978, p. 213.

<sup>28</sup> S. BÄUMER (v. n. 26), p. 130 – G. HEER (v. n. 26), p. 108–109, 290–295 – Dictionnaire historique et biographique de la Suisse 5 (1930), p. 453.

<sup>29</sup> Cf. n. 27b – Repertorium der diplomatischen Vertreter aller Länder . . . , t. I, Berlin 1936, p. 237 – Markus FÜRSTENBERGER, Die Mediationstätigkeit des Basler Bürgermeisters Johann Balthasar Burckhardt 1642–1722, Thèse Bâle, Bâle-Stuttgart 1960, p. 60, 177.

<sup>30</sup> J. de BOISLISLE (v. n. 27), p. VIII–X.

<sup>31</sup> Iter Germanicum (v. n. 25), p. 15 – E. de BROGLIE (v. n. 26), t. I, p. 293 – A. M. P. INGOLD, Mabillon en Alsace, Colmar 1902, p. 7 n. 3 (I. publie p. 16–18 une autre lettre de Mabillon, écrite de Huningue le 19 juillet 1683, à son confrère Dom Thierry Ruinart, dans laquelle il annonce son départ imminent pour les monastères suisses) – G. HEER (v. n. 26), p. 99–100 – H. LECLERCQ (v. n. 26), t. I, p. 205–206 – Aloys BÖHMER/Hans WIDMANN, dans: Handbuch der Bibliothekswissenschaft, t. III/1, Wiesbaden 1955, p. 665 – M. BURCKHARDT (v. n. 27), p. 229 – P. MAC DONALD (v. n. 25), p. 5.

Pour Buxtorf v. aussi: Andreas STAHELIN, Geschichte der Universität Basel 1632–1688, Bâle 1957, p. 204, 228, 567 – Die Matrikel der Universität Basel, t. III: 1601/2–1665/6, hg. v. Hans Georg WACKERNAGEL, Bâle 1962, p. 534 n. 22; cf. t. IV: 1666/7–1725/6, hg. v. Hans Georg WACKERNAGEL †/Max TRIET/Pius MAURER, Bâle 1975, p. 135, 277.

<sup>32</sup> Iter Germanicum, p. 16 – E. de BROGLIE (v. n. 26), t. I, p. 293 – G. HEER (v. n. 26), p. 99–100.

Pour Faesch v. aussi: A. STAHELIN, Universität (v. n. 31), p. 193, 198, 220, 568 – Matrikel Univ. Basel, t. III, p. 273 n. 44; cf. t. IV, p. 57.



1683, Puysieux et Mabillon entretenirent une correspondance suivie jusqu'à la mort du bénédictin (1707), à qui le marquis servit souvent d'intermédiaire pour les contacts avec les érudits et religieux suisses; grâce à Puysieux, Buxtorf et les Faesch restèrent en relation avec les Mauristes.<sup>33</sup>

Nos pères envoyèrent à *Monsieur Baluze bibliothécaire de Monseig<sup>r</sup> Colbert en la rue Vivienne à Paris* le sommaire d'un manuscrit de l'abbaye de Mariastein contenant des sermons faits au concile de Bâle, dont ils parlaient dans leur lettre (= Coll. Baluze 294, f. 9<sup>r</sup>-10<sup>r</sup>). Mais ils n'attachèrent d'importance ni au codex (aujourd'hui: Öffentl. Bibliothek der Universität Basel A VII 52) ni à la bibliothèque du monastère: *sed nullos scriptos codices invenimus, praeter unum aut alterum, in quo multi sermones, in Concilio Basileensi habiti, referuntur omnes fere inediti sed plane luce non digni*. Et l'abbé Reutty nota dans son journal: *Ex nostra [bibliotheca] etiam parum aliquid describere*.<sup>34</sup>

Pour la visite de la bibliothèque de Bâle, Baluze donna à Mabillon (*pour le tres Reverend Pere Dom J. M.*) une liste de 49 cotes qu'il avait probablement tirées du catalogue (manuscrit!) de Zwinger, bibliothécaire et professeur de grec à Bâle (1672/78) (= Coll. Baluze 294, f. 38<sup>r</sup>-39<sup>v</sup>, cf. 40<sup>v</sup>).<sup>35</sup>

Quant au manuscrit trouvé par les Bénédictins au Cabinet Faesch, il pourrait s'agir d'un codex qui est aujourd'hui à la Bibliothèque publ. de l'Université de Bâle et coté: O (provenance Faesch) III 35, recueil d'Orationes, Epistolae, Sermones etc. du concile.<sup>36</sup> A Paris, je n'ai pas trouvé d'exécution par le neveu de M. Faesch des commandes de Michel Germain. Ce fut au contraire le bibliothécaire Jakob Christoph Iselin qui copia presque un demi-siècle plus tard (1724/5) pour la bibliothèque du roi à Paris une pièce de ce manuscrit (Sermon de Thomas de Courcelles aux funérailles de Hugues d'Orges, archevêque de Rouen; Bâle 1436 août 30).<sup>37</sup> Mais un catalogue contenant la description de dix manuscrits bâlois (entre autres les trois codices de la rote du concile retrouvés récemment)<sup>38</sup> qui suit dans la Coll. Baluze 294 la lettre de Mabillon et Germain (f. 13<sup>r</sup>-19<sup>r</sup>), pourrait être un autre résultat des recherches des bénédictins pour Baluze.

<sup>33</sup> BN ms. fr. 19656, f. 157<sup>r</sup>-178<sup>r</sup>: Lettres de Puysieux à Mabillon 1683-1707 - A. M. P. INGOLD, Mabillon (v. n. 31), p. 19-20, 24 - G. HEER (v. n. 26), p. 453 n. 40 - H. LECLERCQ (v. n. 26), t. II, p. 898 n. 331.

<sup>34</sup> *Iter Germanicum* (v. n. 25), p. 14 - Reutty: G. HEER (v. n. 26), p. 99 n. 6.

<sup>35</sup> La façon de citer les manuscrits prouve que Baluze connut (par copie? par extraits?) ce catalogue: »In catalogo theol. et historico libb. mss. Academiae Basileensis continentur . . .« (Coll. Baluze 294, f. 38<sup>r</sup>). C'est Zwinger qui introduisit ces classifications: Theologica - Juridica - Medica - Philosophica - Historica; cf. Martin STEINMANN, *Die Handschriften der Universitätsbibliothek Basel*, Bâle 1979 (ronéotypé), p. 4.

Pour le catalogue de Zwinger v. Andreas HEUSLER, *Geschichte der öffentlichen Bibliothek der Universität Basel* (Progr. zur Rektoratsfeier der Univ. Basel), Bâle 1896, p. 21-22 - Kurt SCHWARBER, *Die Entwicklung der Universitätsbibliothek zu Basel*, dans: *Basler Studentenschaft* 25/5 (1944), p. 12 - Gustav MEYER/Max BURCKHARDT, *Die mittelalterlichen Handschriften der Universitätsbibliothek Basel*, Abtlg. B: Theol. Pergamenthandschriften, t. I, Bâle 1960, p. IX.

<sup>36</sup> Dans un autre codex, O II 8, on trouve quelques documents du concile, mais principalement d'autres pièces. Je tiens à remercier M. Meuthen (Cologne) pour cette indication ainsi pour d'autres renseignements concernant les manuscrits bâlois.

Le »*fort beau ms. grec du 8<sup>e</sup> concile general assemblé contre Photius*« que Mabillon et Germain virent chez M. Faesch, est le codex O II 25: Henri OMONT, *Catalogue des manuscrits grecs des bibliothèques de Suisse*, dans: *Centralblatt f. Bibliothekswesen* 3 (1886), p. 399.

<sup>37</sup> Cf. BN ms. lat. 17173, f. 74<sup>v</sup>: *De la fin du Ms. qui est dans le Cabinet de M<sup>r</sup> Fesch: Collatio facta in exequis reverendissimi patris domini archiepiscopi Rothomagensis: Deprecabuntur eum*.

<sup>38</sup> Erich MEUTHEN, *Rota und Rotamanuale des Basler Konzils . . .*, dans: *Römische Kurie. Kirchliche Finanzen. Vatikanisches Archiv. Studien zu Ehren von Hermann Hoberg*, t. II, Rome 1979 (= *Miscellanea Historiae Pontificiae* 46), p. 473-518.



Est-elle le supplément de la lettre du 22 oct. 1683 envoyée par Puysieux à Mabillon qui venait de rentrer en France? : *Je vous envoie ce que vous avez désiré de M. Le professeur Buxtorf qui m'a chargé plusieurs fois de vous assurer de tous ses services.*<sup>39</sup>

Baluze fut aussi en possession de la description d'un «manuscriptum Basiliense» du couvent de St-Udalric à Augsbourg qu'il voulut emprunter plus tard dans le cadre de ses travaux préparatoires à l'édition des actes du concile (Coll. Baluze 294, f. 5').<sup>40</sup> Ce monastère se trouva sur la route de l'«Iter Germanicum» de Mabillon et Germain.<sup>41</sup>

Quand les deux moines entreprirent deux ans plus tard leur «Iter Italicum»,<sup>42</sup> Baluze les recommanda chaleureusement au cardinal Casanate, son correspondant romain de longue date: *eum [Mabillon] . . . tibi commendo, velut animae dimidium meae, quem sic amo, sic colo, sic veneror ut neminem heic in Gallia habeam cui magis bene velim. Eius socius Dominus Michael Germanus, vir mei item amantissimus . . .*<sup>43</sup>

### III

Pendant son séjour en Italie, Mabillon resta en contact avec Baluze; le 24 décembre 1685, il lui écrivit une lettre de Rome:

*Vous aurez oüy parler sans doute du nouveau livre de Mr Schelestrate, il ne fait pas encore grand bruit icy. Il nous fit voir ces jours passez des mss. sur lesquels il se fonde pour dire que la clause de la reformacion in capite et in membris qui se trouve dans les imprimez de la 4<sup>e</sup> Session du Concile de Constance n'est point dans les mss. de ce Concile. Vous en scaurez plus que luy la dessus.*<sup>44</sup>

En effet Baluze se sentit amené à traiter cette question de façon critique. Sa réponse aux «Acta Constantiensis Concilii ad expositionem decretorum eius sessionum quartae et quintae» et aussi au «Tractatus de sensu et auctoritate decretorum Constantiensis Concilii sessione quarta et quinta circa potestatem ecclesiasticam editorum cum actis et gestis ad illa spectantibus» de

<sup>39</sup> D'après A. M. P. INGOLD, Mabillon (v. n. 31), p. 20 – A cette époque Mabillon adressa d'ailleurs une autre lettre à Baluze (Strasbourg, 1683 oct. 2) parlant de la mort de Colbert: Félix CHAMBON, Lettre inédite de Mabillon, dans: La correspondance historique et archéologique 1 (1894), p. 376–377 – Cf. H. LECLERCQ (v. n. 26), t. II, p. 898 n. 325.

<sup>40</sup> Il s'agit du ms. 41 de la Bischöfliche Ordinariatsbibliothek à Augsbourg, cf. Placidus BRAUN, Notitia historico-literaria de codicibus manuscriptis in bibliotheca . . . monasterii O. S. B. ad SS Udalricum et Afram Augustae extantibus, t. V/VI, Augsbourg 1794, p. 60–62 (A l'appendice Br. a publié plusieurs pièces de ce codex) – Benedikt KRAFT, Die Handschriften der Bischöfl. Ordinariatsbibliothek in Augsburg, Augsburg 1934, p. 47, 87 – Cf. BN ms. lat. 9512, f. 11<sup>r</sup>.

<sup>41</sup> Iter Germanicum (v. n. 25), p. 51 – E. de BROGLIE (v. n. 26), t. I, p. 307–308 – H. LECLERCQ (v. n. 26), t. I, p. 218–219 – P. MAC DONALD (v. n. 25), p. 8.

<sup>42</sup> Oeuvre parallèle à l'«Iter Germanicum»: Iter Italicum/Museum Italicum, Paris 1687/9 – Cf. Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie . . ., éd. M. VALERY [i. e. Antoine-Claude Pasquin], 3 vol., Paris 1846 – H[enri] OMONT, Mabillon et la Bibliothèque du Roi à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans: Mélanges et documents publiés à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de Mabillon, Ligugé-Paris 1908, p. 107–123 – H. LECLERCQ (v. n. 26), t. I, p. 293–471 – Pierre GASNAULT, Manuscrits envoyés d'Italie à la Bibliothèque du Roi par Mabillon, dans: BECh 129 (1971), p. 412–420.

<sup>43</sup> M. d'ANGELO (v. n. 13), p. 189 n. 51.

<sup>44</sup> Pierre GASNAULT, Lettres inédites de Mabillon à la Bibliothèque Nationale, dans: Revue Mabillon 55 (1965), p. 84.



1686,<sup>45</sup> oeuvres surtout antigallicanes du Flamand Schelstrate,<sup>46</sup> fut un »Tractatus de concilio generali«.<sup>47</sup> Comme Bossuet dans sa »Defensio declarationis«,<sup>48</sup> Baluze envisagea la réfutation de la thèse du préfet de la Biblioteca Vaticana selon laquelle les pères de Bâle auraient »corrompu« les textes des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> sessions du concile de Constance dans leur collection des décrets de ce synode (1442; imprimée à Haguenau en 1500).<sup>49</sup> Mais Baluze n'acheva pas son projet – il discuta le problème d'une convocation d'un concile (d'après P. de Marca) ainsi que la question de l'oecuménicité du Pisanum sans débattre le point de départ. Tout de même, ce traité fragmentaire et non publié manifeste de nouveau l'intérêt prépondérant de Baluze pour les conciles du 15<sup>e</sup> siècle; même dans ses »Vitae paparum Avenionensium« (1693) on retrouve des résonances de son attitude critique envers Schelstrate.<sup>50</sup>

A cette époque, il étudia un autre manuscrit qui lui fut envoyé, en mai 1685, d'Angleterre à Paris: le »codex Sprever« (BN ms. lat. 1448) – collection de documents conciliaires de Constance et de Bâle, dressée par William Sprever, *qui interfuit concilio Basiliensi* (ibid. f. 1<sup>r</sup>) et qui joua un certain rôle au congrès d'Arras en 1435.<sup>51</sup> Les pièces copiées par notre érudit se trouvent aujourd' hui à la fin de la Coll. Baluze 30.

#### IV

Après la mise à l'index immédiate des »Vitae paparum Avenionensium« (1693) par Rome, Baluze pensa au moins temporairement, d'après H. Quentin, à une réplique en publiant les actes de Bâle.<sup>52</sup> Mais il est seulement certain qu'il intensifia ses recherches des textes bâlois à la fin du siècle: *Le 20 octobre 1698. j'ay donné un billet à M. Le Moyne, Docteur de Sorbonne pour un ms. contenant un journal du concile de Basle jusques à l'an 1434. J'ay achevé de le copier le lundy matin 8 décembre 1698. J'ay commencé de copier le second volume le samedi 7 mars 1699 et ay achevé de le copier le Mercredy matin 22 avril 1699.* Entre-temps, il avait entrepris la copie du 3. Cod. Attrebat. *J'ay commencé de travailler sur ce ms. le XI fevrier 1699. J'ay achevé le 6 mars.* Les trois manuscrits avaient été auparavant en possession de Pierre Brunet, chanoine d'Arras et

<sup>45</sup> Mais l'imprimatur est daté du 12 juillet 1685: Ibid., p. 84 n. 15.

<sup>46</sup> Lucien CEYSSENS, *La correspondance d'Emmanuel Schelstrate, préfet de la Bibliothèque Vaticane (1683–1692)*, Bruxelles-Rome 1949, p. 44–52 – Cf. Hans SCHNEIDER, *Der Konziliarismus als Problem der neueren Kathol. Theologie. Die Geschichte der Auslegung der Konstanzer Dekrete vom Febronius bis zur Gegenwart*, Berlin–New York, p. 60.

<sup>47</sup> Coll. Baluze 4, p. 190–216 – Coll. Baluze 279 contient beaucoup de petites notices qui formaient la base du traité.

<sup>48</sup> Jacques-Bénigne BOSSUET, *Defensio declarationis celeberrimae, quam de potestate ecclesiastica sanxit clerus gallicanus 19 martii 1682 . . .* [inachevé], t. II, Luxembourg 1730, p. 7–9 (= L. IX, c. 5): *Schelestrati, de falsata sessione quarta Constantiensi, fabula confutatur: Probitas P. P. Basiliensium omnium scriptorum consensu asseritur: B. Ludovici Alemanni ejus coetus principis eximia sanctitas*; cf. p. 31–32 (L. IX, c. 17), p. 53–64 (Bossuet et Bâle: R. DUCHON, dans RHE 65 (1970), p. 397.

<sup>49</sup> Cf. Karl August FINK, *Zu den Quellen für die Geschichte des Konstanzer Konzils*, dans: *Das Konzil von Konstanz*, hg. v. August FRANZEN/Wolfgang MÜLLER, Fribourg-en-B./Bâle/Vienne 1964, p. 473–474 – Cf. H. SCHNEIDER, p. 44 n. 118.

<sup>50</sup> Ch. GODARD (v. n. 5), p. 27–29.

<sup>51</sup> Ph. LAUER, *Cat. gén. mss. lat.* (v. n. 1), t. II, p. 4–5 – AUVRAY/POUPARDIN, *Cat. Coll. Baluze* (v. n. 17), p. 49 – August ZELFELDER, *England und das Basler Konzil*, Berlin 1913 (= Eberings Histor. Studien 113) (nouv. impr. 1965), p. 239–247 – Jocelyne Gledhill DICKINSON, *The Congress of Arras 1435 . . .*, Oxford 1955, p. XII, 44–45, 216 – A. N. E. D. SCHOFIELD, *England and the Council of Basel*, dans: *AHC* 5 (1973), p. 64.

<sup>52</sup> H. QUENTIN (v. n. 12), p. 36.



premier notaire du concile;<sup>53</sup> c'est Richelieu qui les fit venir à la Sorbonne.<sup>54</sup> De plus, Baluze chercha toujours des manuscrits intéressants: en mai 1698, il réussit à acquérir un codex avec des textes concernant le concile de Bâle et les Hussites.<sup>55</sup> Sur place à Paris il copia aussi tous les textes bâlois qu'il trouva dans les manuscrits provenant du collège de Navarre, dont la plupart avaient appartenu à Gilles Carlier, théologien renommé au 15<sup>e</sup> siècle et membre du concile de Bâle.<sup>56</sup>

Une lettre de Samuel Battier, médecin et plus tard professeur de grec à l'université de Bâle,<sup>57</sup> prouve que le savant parisien essaya à cette époque de se procurer des copies faites à Bâle. Battier, qui avait fait la connaissance de Baluze probablement en 1696 lors de son séjour à Paris après avoir tenté deux fois sans succès d'obtenir une chaire à Bâle, lui écrivit de sa ville natale le 16 oct. 1701:<sup>58</sup>

*Equidem hactenus hic inveni neminem, qui Acta rerum forensium Concilii Bas. quae potissimum tibi describi jubebas, describere posset et vellet, ob summam Codices legendi difficultatem qui ita scripti sunt, ut saepissime Oedipo<sup>59</sup> opus habere videantur nisi ego vellem quaeque descriptori in calamus dictare: jam cum per aciem oculorum meorum, propter frequentes lucubrationes multum jam debilitatam, labor iste clara die esset mihi suscipiendus, et per diem*

<sup>53</sup> Coll. Baluze 294, f. 31<sup>r</sup>, 29<sup>r</sup> (Cf. la note de Targny: BN ms. lat. 9512, f. 4<sup>v</sup>) – Il s'agit du procès-verbal de Brunet: BN ms. lat. 15623/4; pour ce ms. v. F. PALACKÝ (v. n. 1), p. 280–281 – Johannes HALLER, dans: Concilium Basiliense (CB), t. I, Bâle 1896 (nouv. impr. 1971), p. 9; t. II, 1897, p. XII – Deutsche Reichstagsakten (RTA) X, hg. v. Hermann HERRE, Gotha 1906 (nouv. impr. 1957), p. LVIII–LXX – La copie est cotée: BN ms. lat. 1497 (cf. n. 1).

Baluze copia en outre BN ms. lat. 15627 (pièces diverses concernant le concile de Bâle); v. F. PALACKÝ, p. 283 – J. HALLER, dans: CB I, p. 8–9 – RTA X, p. LXXVII – Joseph TOUSSAINT, Les relations diplomatiques de Philippe le Bon avec le concile de Bâle, Louvain 1942, p. 221 – J. C. DICKINSON, Arras (v. n. 51), p. 227 – La copie: Coll. Baluze 36; *ibid.* f. 1<sup>r</sup>: *ex I. codice Attrebat. c. s. anno 1698 mense decembri* – Cf. AUVRAY/POUPARDIN, Cat. Coll. Baluze (v. n. 17), p. 49.

De provenance arrageoise est aussi BN ms. lat. 1509 (Concordata XII virorum); v. F. PALACKÝ (v. n. 1), p. 281 – J. HALLER, dans: CB I, p. 10–11; IV, 1903, p. VIII–IX – RTA X, p. LXVII–LXVIII – Ph. LAUER, Cat. gén. mss. lat. (v. n. 1), t. II, p. 47–48. Baluze connaissant la valeur de ces »Concordata« comme complément précieux du procès-verbal, les copia aussi: Coll. Baluze 29, 35; cf. AUVRAY/POUPARDIN (v. n. 17), p. 48–49.

<sup>54</sup> Targny (BN ms. lat. 9512, f. 4<sup>v</sup>): *Les trois mss. d'Arras sont dans la Bibliothèque de Sorbonne* – [Étienne JORDAN,] Histoire d'un voyage littéraire fait en MDCCXXXIII en France . . ., La Haye 1735, p. 12: *J'ai vu [à la bibliothèque de Sorbonne] un Ms. en Parchemin, qui contient des actes du concile de Basle, qui est très-bien conservé* – J. HALLER, dans: CB II, p. XII – Alfred FRANKLIN, Les anciennes bibliothèques de Paris, t. I, Paris 1867, p. 29 n. 1.

<sup>55</sup> Notice de Baluze: Coll. Baluze 34, p. 1115; il s'agit de BN ms. lat. 1503.

<sup>56</sup> V. la liste dans BN ms. lat. 1498 – Une partie des »Manuscripta Carleriana« se trouve aujourd'hui à la BN, une autre à la Bibliothèque Mazarine.

C'est d'ailleurs vers cette époque que Jean Gerbais publia à Paris le »Traité du célèbre Panorme touchant le concile de Basle« (1697); cf. Paul OURLIAC, Science politique et droit canonique au XV<sup>e</sup> siècle (1961), dans: P. O., Études d'histoire du droit médiéval, t. I, Toulouse (1979), p. 546 n. 108.

<sup>57</sup> Chr. Gottlieb JÖCHER, Allgemeines Gelehrten-Lexikon, t. I, Leipzig 1750 (nouv. impr. 1961), col. 1510–1511 – Nouvelle Biographie Générale, t. IV, Paris 1853 (nouv. impr. 1964), col. 750 – Dict. historique et biographique de la Suisse 2 (1924), p. 12 – A. STAHELIN, Universität (v. n. 31), p. 214, 467, 564 – Matrikel Univ. Basel (v. n. 31), t. IV, p. 137–138 n. 829.

<sup>58</sup> BN ms. lat. n. acq. 2336, f. 15<sup>r</sup>–16<sup>r</sup>.

<sup>59</sup> Battier appelle parfois Baluze ainsi; ou fait-il déjà allusion à Jakob Christoph Iselin, appelé »Oedipus modernus« par les Bâlois à cause de sa sagacité (Marcel GODET †, Au temps de la »Respublica litterarum«. Jacob Christophe Iselin et Louis Bouguet, dans: Festschrift Karl Schwarber, Bâle 1949, p. 118)? Je n'ai pas réussi à résoudre cette question.



*aliis subinde occupationibus impeditus essem, laborem istum exequi hactenus nequivi, ea semper spe fore ut plus ocii mihi tandem concederetur ad id laboris assumendum. Ensuite il lui signale que Bibliothecarium Academiae nostrae virum celeberrimum D. Werenfelsium<sup>60</sup> . . . Parisios iter produxisse, . . . non dubito, quin is te, vir illustris, visurus sit. Is vir non parum operae in explendo tuo desiderio circa Concilium Basil. navare forte posset.*

A la fin, il l'informe de l'achèvement des copies faites de sa propre main de deux »Consilia« des universités de Vienne et d'Erfurt en faveur du concile de Bâle.<sup>61</sup>

Au printemps 1702, Battier les confia au jeune juriste Hambourgeois Nikolaus Wilckens, qui, après sa brillante promotion au grade de docteur à Bâle préparait son voyage à Paris.<sup>62</sup> La lettre qui annonce cette nouvelle à Baluze (Bâle, 1702 mars 31) met Werenfels de nouveau au premier plan pour les travaux de copie:

*. . . hactenus is exspectavit blandiores dies, in quibus ea manuscripta quae inter scripta et Archiva Urbis nostrae de Concilio Basileensi asservantur, commodius quaeri et protrahi possent.<sup>63</sup>*

Les éloges avaient sans doute une raison concrète et Baluze, d'ailleurs moins »gai« et gentil qu'on ne le croit quand quelque chose allait contre son gré,<sup>64</sup> appela dans sa réponse les choses par leur nom: l'écriture du 15<sup>e</sup> siècle en demandait trop à Battier, mais aussi à Werenfels:

*Facile agnovi ex exemplaribus consiliorum ad me missis vos non esse exercitatos in lectione veterum librorum manuscriptorum. Itaque si quae sunt apud vos, quae mereantur transcribi, quaerendus erit aliquis modus quo voti compos fieri possim.<sup>65</sup>*

Quoique Baluze portât de l'intérêt aux oeuvres de Jean de Ségovie (théologien espagnol et l'une des personnalités de premier ordre au concile de Bâle), il annonça en même temps qu'il n'envisageait pas la publication de ces deux expertises universitaires dans un proche avenir:

*Ago itaque tibi gratias, vir amicissime, propter missa consilia illa, quae reposui inter plurima acta*

<sup>60</sup> Samuel Werenfels (1657–1740), théologien bâlois de grande réputation (représentant de la »vernünftige Orthodoxie«) et premier bibliothécaire de sa ville natale (1707–1727): Karl BARTH, S. W., Bâle 1963 – H. HEUSLER, Bibliothek (v. n. 35), p. 80–81 – A. STAEHELIN, Universität (v. n. 31), p. 267–271, 466, 548 – M. GEIGER, dans: Professoren der Universität Basel aus fünf Jahrhunderten, hg. v. A. STAEHELIN, Bâle 1960, p. 86–87 – Matrikel Univ. Basel (v. n. 31) t. IV, p. 27–28 n. 166 (1701 voyage à Paris).

<sup>61</sup> Öffentl. Bibliothek der Universität Basel A I 27, f. 269<sup>r</sup>–275<sup>v</sup> (Erfurt), f. 276<sup>r</sup>–282<sup>r</sup> (Vienne); ou: A VIII, f. 106<sup>r</sup>–115<sup>r</sup> (Erfurt), f. 116<sup>r</sup>–123<sup>r</sup> (Vienne); ou: E I 11, f. 396<sup>r</sup>–400<sup>r</sup> (Erfurt), f. 400<sup>r</sup>–405<sup>v</sup> (Vienne). Imprimés dans: RTA XV, hg. v. Hermann HERRE, Gotha 1914, n. 246 (= p. 437–450): Erfurt; RTA XIV, hg. v. Helmut WEIGEL, Stuttgart 1935, n. 229 (= p. 430–439): Vienne – L'impression par DU BOULAY: v. n. 65.

Noël VALOIS, Le pape et le concile 1418–1450 (La crise religieuse du XV<sup>e</sup> siècle), t. II, Paris 1909, p. 259 n. 5, 6 – Joachim W. STIEBER, Pope Eugenius IV, the Council of Basel and the Secular and Ecclesiastical Authorities in the Empire, Leyde 1978 (= Studies in the History of Christian Thought XIII), p. 78–81 (Erfurt), 82–85 (Vienne) – Klaus WRIEDT, Die deutschen Universitäten in der Auseinandersetzung des Schismas und der Reformkonzilien . . . , Kiel 1972 (Thèse d'État pas encore publiée).

<sup>62</sup> Zedlers Universal Lexicon, t. LVI, Leipzig 1748 (nouv. impr. 1961), col. 1670–1671 – Chr. G. JÖCHER (v. n. 57), t. IV, col. 1988 – A. STAEHELIN, Universität (v. n. 31), p. 466 – Matrikel Univ. Basel (v. n. 31), t. IV, p. 316 n. 1837.

<sup>63</sup> BN ms. lat. n. acq. 2336, f. 17<sup>v</sup>.

<sup>64</sup> Avec Gustave CLÉMENT-SIMON, La gaieté de Baluze . . . , Paris 1888, cf. Pierre GASNAULT, Contribution à l'histoire des registres d'Innocent VI, dans: Annali della scuola speciale per archivisti e bibliotecari dell'Università di Roma XII (1972), p. 77–97.

<sup>65</sup> Minute de la réponse de Baluze: BN ms. lat. n. acq. 2336, f. 19<sup>v</sup> (19 avril 1702) – Pour les »Acta . . . quae tangunt factum depositionis Eugenii« v. BN ms. lat. 1511.



*quae habeo, quae tangunt factum depositionis Eugenii, suo tempore emittenda in publicum, si fas fuerit. Non enim omnia semper licent, quae expediunt.*<sup>65</sup>

A cette époque, les vagues de l'émotion gallicane s'étaient apaisées en France. Cette circonstance, le manque de collaborateurs compétents à Bâle et le temps pris par d'autres activités scientifiques reléguèrent momentanément le concile de Bâle à l'arrière-plan des préoccupations de Baluze. Pourtant, la collection des »Basiliensia« dans sa bibliothèque était déjà considérable: *Les memoires, et les actes du Concile de Basle sont reliés en 7 volumes in folio* notait un visiteur en 1703.<sup>66</sup>

## V

Les efforts de Baluze pour une édition des actes du concile de Bâle culminèrent pendant les deux dernières années de sa vie. Lorsqu'il rentra de son exil à Paris, le vent de la politique avait tourné. Depuis 1715, la Régence lançait une nouvelle »offensive gallicane«<sup>67</sup> contre Rome, fait qui favorisa la recherche approfondie de l'attitude des pères de Bâle contre la papauté. N'oublions pas qu'elle menaça le pape à cette époque d'appel à un futur concile (moyen de pression d'ailleurs assez utilisé par la cour royale depuis le 15<sup>e</sup> siècle), et que vers 1717 le clergé fit de même au cours des discussions sur la bulle »Unigenitus«.<sup>68</sup>

Mais surtout deux hommes d'une importance décisive pour la suite des événements entrèrent alors en scène: le professeur Jakob Christoph Iselin de Bâle<sup>69</sup> et le chancelier Henri-François Daguesseau.<sup>70</sup>

Baluze eut cependant la courtoisie de ne pas mentionner que les deux »Consilia« avaient déjà été imprimés par César Égasse DU BOULAY, *Historia Universitatis Parisiensis*, t. V, Paris 1670 (nouv. impr. 1966), p. 462-479.

<sup>65</sup> BN ms. fr. 22586, f. 175<sup>r</sup>-176<sup>r</sup> (Remarque du P. Léonard?) – Ibid., f. 161<sup>r</sup>-174<sup>r</sup> des notices concernant Baluze par le P. Léonard; cf. Bruno NEVEU, *La vie érudite à Paris d'après les papiers du P. Léonard de Sainte-Catherine (1695-1706)*, dans: BECh 124 (1966), p. 500-501.

<sup>67</sup> H. LECLERCQ, *Histoire de la Régence pendant la minorité de Louis XV*, 3 vol., Paris 1921; t. I, p. 157-177; t. II, p. 25-50; t. III, p. 105-125 – E. JARRY (v. n. 20), p. 225-226 – A. LATREILLE etc. (v. n. 20), p. 475 – L. COGNET (v. n. 20), p. 417-418.

Sur la Régence cf. aussi: *La Régence*, Paris 1970 (Centre aixois d'études et de recherches sur le XVIII<sup>e</sup> siècle) – Jean MEYER, *La vie quotidienne en France au temps de la Régence* (Paris 1979).

<sup>68</sup> Cf. les documents publiés par René TAVENEUX, *Jansénisme et politique*, Paris 1965, p. 156, et dans la *Sammlung Zurlauben. Regesten und Register zu den Acta Helvetica, Gallica, Germanica, Hispanica, Sabaudica etc., necnon genealogica stemmatis Zurlaubiani*, hg. v. K.-W. MEYER/J. SCHENKER/R. STÖCKLI, t. 26, Aarau 1980, n. 66 – V. p. 547 et n. 99 de cet essai.

<sup>69</sup> Mémoire sur la vie et les ouvrages de feu Mr. le Docteur Iselin [par un anonyme d'après les informations de Joh. Rud. Iselin] dans: *Bibliothèque Germanique ou Histoire littéraire de l'Allemagne, de la Suisse et des pays du Nord*, t. XLI, Amsterdam 1738, p. 199-211 (base d'information pour toutes les œuvres contemporaines) – *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres . . .*, t. XII (1734-1737), Paris 1740, p. 345-357; cf. t. V (1718-1725), Paris 1729, p. 9, 277-284 – Pierre BAYLE/Jacques-George de CHAUFÉPIÉ, *Nouveau dictionnaire historique et critique*, t. III/1, Amsterdam-La Haye 1753, p. 48-50 – Friedrich WEISS-FREY, *Heinrich Iselin von Rosenfeld und sein Geschlecht*, Bâle 1909, p. 175-177 – Fritz HEITZ, *Johann Rudolf Iselin 1705-1779. Ein Beitrag zur Geschichte der schweizerischen Historiographie des 18. Jh.s*, Thèse Bâle 1949, p. 17-28 – A. GEIGER, dans: *Professoren der Univ. Basel* (v. n. 60), p. 94-95 – A. STAHELIN, *Universität* (v. n. 31), p. 12 n. 37, 199, 222, 255, 272, 467, 547 – *Matrikel Univ. Basel* (v. n. 31), t. IV, p. 257 n. 1510, p. 469 – Richard FELLER/Edgar BONJOUR, *Geschichtsschreibung in der Schweiz vom Spätmittelalter zur Neuzeit*, t. II, Bâle-Stuttgart<sup>2</sup> (1979), p. 475.

<sup>70</sup> Francis MONNIER, *Le chancelier d'Aguesseau. Sa conduite et ses idées politiques*, Paris 1863 (nouv. impr. 1975) – M. PREVOST, dans: DBF 1 (1933), col. 827-834 – Georges FRÊCHE, *Un chancelier gallican:*



Iselin, depuis 1712 »primus bibliothecarius adjunctus« et à partir de 1714 professeur de théologie à Bâle (avec un intérêt particulier pour l'histoire ecclésiastique), se mit en route pour un voyage en France, Angleterre, Hollande et Allemagne (1716/7). Cependant, la vie à Paris l'attira tellement qu'il resta dans la capitale de l'esprit jusqu'en 1717, se réjouissant des conversations avec des savants comme Baluze, Montfaucon, Fénelon, de Boze, mais surtout des contacts avec Daguesseau, avocat général au parlement et chancelier à partir de février 1717, qui lui facilita les relations avec le monde érudit: Iselin reçut ainsi l'autorisation d'accéder librement dans la bibliothèque royale. Ce n'est qu'à la nouvelle de son élection au poste de recteur d'Université pour l'année (24.6) 1717–(24.6) 1718 qu'il rentra dans sa ville natale.<sup>71</sup> A Paris, il se sentit flatté de l'intérêt porté à sa personne et à la bibliothèque de Bâle – juste avant, en 1714, le roi de Prusse avait souhaité des copies pour les travaux de J. Lenfant sur les conciles de Constance et Bâle, et en 1715 la cour impériale de Vienne avait lancé une demande des »Basiliensia« par l'intermédiaire de son ambassadeur le comte de Trautmannsdorf<sup>72</sup> – et il se crut obligé de faire preuve de reconnaissance, d'autant plus qu'il avait la réputation d'être très généreux à l'égard d'autres savants.

*Dans une des conférences, il fut question du Concile de Basle: Monsieur le Chancelier avoit extrêmement à coeur qu'on en donnât une bonne histoire; il en avoit luy même rassemblé ou fait rassembler bien des matériaux épars, et M. Baluze s'estoit chargé de les mettre en oeuvre. Mais il estoit persuadé que l'on en devoit trouver à Basle un plus grand nombre encore que nous ne connoissons point, et M. Iselin se présentoit trop à propos pour qu'on négligeât de s'en éclaircir. Personne, en effet, ne pouvoit en rendre un meilleur compte; toutes ces pièces sembloient estre entre ses mains.*<sup>73</sup>

Bien sûr, on accepta à Paris cette offre tout de suite; dès juin 1717, la cour royale envoya l'abbé Jourdain à Bâle, »l'interprète« qui parlait sans doute allemand,<sup>74</sup> et en août on reçut un catalogue

---

Daguesseau, dans: Travaux et recherches de la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris, sér.: Sciences historiques, n. 15, Paris 1969, p. 1–94 – M. ANTOINE (v. n. 27b), p. 2–3 – Isabelle STOREZ, La philosophie politique du chancelier d'Aguesseau, dans: RH 266 (1981), p. 381–400.

<sup>71</sup> Mémoire . . . sur Iselin, p. 202–203 – Histoire de l'Académie Royale, t. XII, p. 351–352 – BAYLE/CHAUFÉPIÉ (v. n. 69), t. III/1, p. 48 – JÖCHER (v. n. 57), t. II, col. 1993 – F. WEISS-FREY (v. n. 69), p. 176 – F. HEITZ (v. n. 69), p. 22–23 (d'après W.-Fr. et H., Iselin partit en 1717 de Bâle, mais déjà le 15. sept. 1716 la Régence à Bâle discuta une lettre d'I. envoyée de Paris: A. HEUSLER, Bibliothek (v. n. 35), p. 40) – A. STAEHELIN, Universität (v. n. 31), p. 12 n. 37 – Matrikel Univ. Basel (v. n. 31), t. IV, p. 257 n. 1510.

<sup>72</sup> Jacques Lenfant, prédicateur à la cour du roi Frédéric Guillaume I<sup>er</sup> à Berlin publia en 1714 une histoire du concile de Constance. C'est pour la deuxième édition de ce livre (1727) et pour son oeuvre (posthume) »Histoire de la guerre des Hussites et du concile de Basle« (1731) qu'il profita de la générosité d'Iselin. Mais dans aucun de ces ouvrages je n'ai trouvé un signe de reconnaissance envers l'érudit bâlois – Pour Lenfant cf. p. 553/4 et n. 156–160 de cet essai.

Les copies demandées par Vienne ne furent pas exécutées peut-être à cause de la mort de Trautmannsdorf 1719 (BAYLE/CHAUFÉPIÉ (v. n. 69), t. III/1, p. 49 n. D; F. HEITZ (v. n. 69), p. 21) ou de la coïncidence avec les travaux pour Paris ou *ob eam fortasse causam, quod Vindobonae jam extare apographum gestorum postea compertum sit* (Monumenta Conciliorum saeculi decimi quinti. Conc. Basiliense – Scriptorum t. IV, Bâle 1935 [= MC], p. 15).

<sup>73</sup> Histoire de l'Académie Royale, t. XII, p. 351–352.

<sup>74</sup> La bibliothèque du Roi au début du règne de Louis XV (1718–1736). Journal de l'abbé JOURDAIN, publ. par H. OMONT, Paris 1893, p. 14 – Id., Mémoire historique, p. LXI – L. DELISLE, Cabinet des manuscrits (v. n. 7), t. I, p. 371 – Bignon avait embauché du personnel supplémentaire à la Bibliothèque royale pour l'acquisition des livres et aussi des »interpretes des langues orientales et de presque toutes les langues vivantes de l'Europe« (JOURDAIN, Mémoire historique, p. LVII); cf. [Nicolas-Thomas] LE PRINCE, Essai historique sur la Bibliothèque de Roi . . . , nouv. éd. par Louis PARIS Paris 1856, p. 77 – B. NEVEU (v. n. 34 n. 20).



des manuscrits bâlois établi par M. Iselin<sup>75</sup> qui avait pour sa part, au cours de son séjour parisien, dressé une liste des »Basiliensia« se trouvant à Paris.<sup>76</sup> Par le même courrier, il se déclara prêt à commencer les travaux de copie avec Jourdain:<sup>77</sup>

*Monsieur,*

*Les bontés que Vous avés eues pour moi ont fait de trop vives impressions sur mon esprit, et je me tiens trop honoré de pouvoir faire quelque chose qui Vous soit agreable, pour ne point embrasser avec joie cette occasion des Catalogues de nos Manuscrits sur les conciles de Constance et de Bâle, que Vous me fites l'honneur de me dire, que Vous souhaitiés d'avoir. Je n'aurois pas tant tardé a Vous les envoyer, si les occupations de mon Rectorat de l'Université lesquelles selon la coutume de ces sortes de charges, donnent le plus a faire dans les commencemens, ne m'avoient empêché de les finir plutôt . . . je Vous avouerai, Monsieur, que je desire ardemment, qu'il y ait quelques pièces dans ces listes, qui puissent exciter vôtre curiosité. Je Vous supplie en ce cas d'être persuadé, que j'executerai vos ordres, et Vous ferai faire les copies, que Vous jugerés a propos de me demander, avec beaucoup de joie et de ponctualité . . . je me ferois une joie particuliere de contribuer en quelque chose a l'augmentation d'un si riche thrésor literaire [i. e. la bibliothèque du roi], et auquel graces a vos bontés et a l'honneteté de Messieurs vos bibliothecaires, j'ai de si grandes et de si sensibles obligations . . .*

*Monsieur*

*a Bâle ce 3 Août 1717*

*Vôtre tres humble et tres obéissant serviteur  
Iselin*

Après avoir reçu cette nouvelle si prometteuse, Daguesseau écrivit officiellement au gouvernement de Bâle, comme nous l'apprenons d'une lettre à Jourdain (Paris, 1717 sept. 5):<sup>78</sup>

*Je vous envoie une lettre de change de M. Law<sup>79</sup> sur le sieur Jacques Schaub Maître des Postes a Basle<sup>80</sup> de la somme de 512 livres 16 sous 4 deniers argent courant revenant a 600 livres monnoye de France pour vous mettre en état de continuer avec la meme diligence et la meme exactitude l'ouvrage que vous avés commencé, et J'escris en meme temps a M<sup>n</sup> du Magistrat de Basle et M. Iselin afin que vous trouviés les secours et les facilités que vous pouvés desirer dans le travail dont vous estes chargé. Il ne me reste qu'a vous exhorter d'y apporter toujours tout le soin et toute l'assiduité possible pour le conduire promptement jusqu'a sa perfection. Je suis a vous Monsieur  
Daguesseau*

Daguesseau s'était adressé d'une façon officielle au magistrat de Bâle sur les instances de l'abbé François de Camps, à qui Iselin et Jourdain avaient écrit.<sup>81</sup> Cet abbé commendataire de Signy (O

<sup>75</sup> BN ms. lat. 9512, f. 69<sup>r</sup>-75<sup>v</sup>; cf. copie ibid., f. 84<sup>r</sup>-95<sup>r</sup>.

<sup>76</sup> Öffentl. Bibliothek der Universität Basel E I 36.

<sup>77</sup> BN ms. lat. 9512, f. 67<sup>v</sup>. Le destinataire est sans doute Daguesseau – D'après Markus LUTZ eut lieu toute une correspondance entre Iselin et Daguesseau; ce curé suisse s'en vanta dans sa »Geschichte der Universität Basel« (Aarau 1826): »Den mit Professor Iselin darüber gepflogenen Briefwechsel dieses berühmten Staatsmannes besitzt der Herausgeber im Original« (p. 193\*\*). Mais Lutz ne révèle rien de nouveau dans le chapitre: »Es werden Copieen von den hiesigen Conciliums-Schriften begehrt, und was sich deswegen zugetragen« (S. 192-196). – Sur Lutz et sa collection »Vaterländische Bibliothek« cf. M. STEINMANN (v. n. 35), p. 37-38; quant aux sources se trouvant à Bâle cf. n. 4 de cet essai.

<sup>78</sup> BN ms. lat. 17173, f. 19<sup>r</sup>. D'après HEITZ (v. n. 69), p. 21, Daguesseau ne s'adressa à ville de Bâle qu'en 1720, en réalité les travaux de copie étaient terminés dès 1719!

<sup>79</sup> Il s'agit bien sûr de John Law, le célèbre financier écossais.

<sup>80</sup> Herbert LÜTHY, La banque protestante en France de la révocation de l'Édit de Nantes à la Révolution, t. II, Paris 1961, p. 18, 214 – Peter Claus HARTMANN, Geld als Instrument europäischer Machtpolitik im Zeitalter des Merkantilismus, Munich 1978, p. 200-201.

<sup>81</sup> BN ms. fr. 5895, f. 269<sup>v</sup>, 273<sup>r</sup> (Jourdain); 271<sup>r</sup> (Iselin).



Cist., dioc. de Reims), vivant à Paris, servit un peu d'intermédiaire dans cette affaire entre Jourdain et le chancelier; il fut, d'après Jourdain, *connu par les services qu'il aimoit à rendre aux gens de lettres*. Ami de Du Cange et de Mabillon, mais aussi familier de Daguesseau, François de Camps possédait une importante collection de médailles et de documents écrits concernant en particulier l'histoire de France (127 vol., aujourd'hui BN n. acq. fr. 7329-7455).<sup>82</sup> C'est pour cela qu'il s'intéressa aux travaux de Jourdain: après la découverte des sources sur la querelle de préséance entre les ambassadeurs du duc de Bourgogne et des princes-électeurs du St-Empire au concile, il écrivit à Iselin et Jourdain.<sup>83</sup>

Six lettres de Jourdain à de Camps, écrites les premiers mois de son séjour à Bâle (juillet à nov. 1717),<sup>84</sup> nous permettent d'avoir une idée de ses débuts de travail assez pénibles, du surmenage permanent du recteur Iselin et de ses éternels problèmes de santé, mais surtout de Jourdain lui-même: bavard, servile, grossier, cupide, léger (pas une lettre sans allusions aux jolies filles suisses), et mettant toujours beaucoup d'exagération dans ce qu'il raconte: dans la même lettre du 11 août p. ex., il prétend en même temps être connu à Bâle de tout le monde et que son ardeur au travail l'empêche de voir quiconque... En octobre il affirme être tellement plongé dans ses documents *que les legats d'Eugene, ni le cardinal d'Arles aient eû ici jadis plus d'affaires que je [n'] en ai à present pour transcrite tout ce qu'ils ont fait. Il i a presque trois semaines que je ne suis sorti de ma chambre, j'ai renoncé presque à tout commerce, et à voir la barbe que je porte maintenant, on me prendroit quasi pour un ancien pere du Concile.*<sup>85</sup>

Dans cette même lettre du 20 oct. 1717 à de Camps, il écrivit d'ailleurs qu'on venait d'offrir un recueil contemporain des décrets du concile de Bâle au chancelier. A en juger par cette lettre et une autre d'Iselin à l'abbé de Signy,<sup>86</sup> ce fut officiellement le magistrat de Bâle qui fit ce don,<sup>87</sup> mais en réalité sur les instances d'un Iselin toujours reconnaissant de son séjour parisien (ou bien le recteur a-t-il juste satisfait un désir personnel du chancelier, en même temps «surintendant» des bibliothèques et propriétaire d'une belle bibliothèque très réputée?).<sup>88</sup> Ce fut un geste de bonne volonté, mais pour une bibliothèque richement dotée d'«Acta Basiliensia» une perte négligeable. N'oublions pas qu'à Bâle gouvernèrent à cette époque des conseillers municipaux et

<sup>82</sup> JOURDAIN, *Mémoire historique* (v. n. 3), p. XLV – La vie et les œuvres de François de Camps: BN Coll. Clairambault 290, p. 149–284 (Vita, écrite en 1690) – *Mémoires de SAINT-SIMON*, nouv. éd. par A. de BOISLISLE, t. XXXVIII, Paris 1926, p. 252–257 (cf. MORÉRI, *Le grand dictionnaire historique*, t. III, Paris 1759, p. 111) – *Gallia Christiana IX* (1751; nouv. impr. 1899), col. 308 – L. DELISLE, *Cabinet des manuscrits* (v. n. 7), t. I, p. 321, 477; II, p. 284, 333 – Charles de La RONCIÈRE, *Catalogue de la Collection de Camps, conservée au département des manuscrits de la BN*, Paris 1896 – R. d'AMAT, dans: DBF 7 (1956), col. 1009 – J. M. CANIVEZ, dans: DHGE 14 (1960), col. 144–145 – R. B., dans: *Dictionnaire des lettres françaises*, publ. sous la dir. du cardinal Georges GRENTE: Le XVIII<sup>e</sup> siècle, p. 1, Paris 1960, p. 250 – Alexandre CIORANESCU, *Bibliographie de la littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle*, t. I, Paris 1969, p. 441 – Je n'ai pas eu accès au livre de J. MATHY, *Histoire de l'abbaye de Signy*, Reims 1970.

<sup>83</sup> Cf. BN ms. fr. 5895, f. 275<sup>v</sup>, 277<sup>r</sup>, 278<sup>r</sup>.

<sup>84</sup> Ibid., f. 268<sup>r</sup>–269<sup>v</sup> (1717 juillet 2) – f. 272<sup>r</sup>–273<sup>v</sup> (1717 août 11) – f. 274<sup>r</sup>–275<sup>v</sup> (1717 sept. 16) – f. 276<sup>r</sup>–277<sup>v</sup> (1717 oct. 28) – f. 278<sup>r</sup>–280<sup>r</sup> (1717 nov. 12) – 281<sup>r</sup>–282<sup>v</sup> (1717 nov. 20).

<sup>85</sup> Ibid., f. 276<sup>r</sup>.

<sup>86</sup> Ibid., f. 270<sup>r</sup>–271<sup>v</sup>.

<sup>87</sup> BN ms. lat. n. acq. 1677 – Dédicace f. A<sup>bia</sup>: *Viro omni laude ac decore abundantissimo Daguessaeso supremo Galliarum tabulario praefecto regni in toga non magis splendore muneris quam virtute constantia altitudine consilii animi magnitudine et in regem ac nationem universam meritis facile principi volumen hoc decretorum Basiliensis et Lausannensis Concilii sui in eum singularis adfectus et de ipsius eximia virtutis praestantia iudicii pignus ac monumentum in eius locupletissima bibliotheca dedicandum L. M. G. D. C. Respublica Basiliensis CIOCCCXVII.*

<sup>88</sup> François BLUCHE, *Les magistrats du parlement de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle (1715–1771)*, Paris 1960, p. 290.



marchands francophiles très liés par leurs intérêts au puissant voisin<sup>89</sup> (et aussi *très reconnoissants des gratifications particulières qu'on leur fait . . .*).<sup>90</sup>

En 1718, Iselin eut la récompense de ses services en étant admis à l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres comme membre honoraire étranger (et premier germanophone).<sup>91</sup> Daguesseau, à qui il dû cette nomination, lui fit savoir la nouvelle:

*Comme cette compagnie n'a pas ignoré le plaisir qu'un tel choix me feroit, elle a fait remettre entre mes mains l'Acte de sa Nomination. Elle a cru que je me chargerois avec joye, de vous envoyer un Titre d'honneur, qui vous est si justement déféré . . . je vous prie d'être persuadé que personne n'y prend plus de part que moi, soit par reconnoissance que j'ai des travaux que vous avez entrepris pour le service de la France, soit par l'estime singulière . . .*<sup>92</sup>

## VI

Ces activités trouvent leur reflet dans de nombreuses lettres, notices et communications de Baluze. Les copies qui arrivèrent peu à peu de Bâle chez Daguesseau firent mûrir sa décision de réaliser maintenant son idée de toujours: commencer une publication des »Acta Basiliensia« malgré une édition de St-Cyprien en cours<sup>93</sup> et malgré son âge avancé. On peut se demander si Baluze ne fut pas lui-même l'instigateur de l'action du chancelier, si celui-ci ne fit pas tomber la conversation avec Iselin sur les sources bâloises sous l'impulsion de son vieil ami.<sup>94</sup> Mais il est aussi très possible qu'il aborda directement ce sujet avec l'érudit suisse, car d'après le témoignage d'un contemporain proche des événements ce fut lui-même qui *apprit de M. Iselin, combien la bibliothèque publique de Basle renfermoit de manuscrits sur cette matiere, differens de ceux qu'on avoit en France et qui n'estoient pas moins importans* et après, *M. Baluze sollicita M. le chancelier de profiter d'une occasion si favorable.*<sup>95</sup>

De toute façon, le savant et le chancelier agirent évidemment en plein accord. Daguesseau avait la réputation d'être un fervent gallican de vieille tradition parlementaire; se mêlant très peu des questions théologiques au sens propre du mot, il incarna plutôt le gallicanisme politique<sup>96</sup>. Plusieurs passages de ses oeuvres mettent l'accent sur l'importance de la Pragmatique Sanction, l'adaptation modifiée des décrets de Bâle par Charles VII à Bourges en 1438<sup>97</sup>, et l'affirmation de

<sup>89</sup> M. FÜRSTENBERGER (v. n. 29), p. 65–66.

<sup>90</sup> Mémoire du marquis de Puysieulx, ambassadeur de France en Suisse (cf. n. 25, 27b) du 16 mars 1705: J. de BOISLISLE (v. n. 27b), p. CXXI.

<sup>91</sup> Histoire de l'Académie Royale, t. V, p. 9 – Jacques LE LONG, Bibliothèque historique de la France (nouv. éd.), t. V, Paris 1778, p. 64 – Dict. historique et biographique de la Suisse 4 (1928), p. 241 – F. HEITZ (v. n. 69), p. 23 – A. STAEHELIN, Universität (v. n. 31), p. 467 – Je crois que Marcel GODET ne reconnut pas la vraie raison de cette nomination en écrivant: »Ses séjours en France [En 1698 déjà Iselin avait voyagé dans le Midi pour étudier les vestiges de l'Antiquité] firent apprécier son étonnante érudition et lui valurent d'être nommé membre de l'Académie . . .«: M. G. (v. n. 59), p. 118.

<sup>92</sup> BAYLE/CHAUFÉPIÉ (v. n. 69), t. III/1, p. 49 n. D – Cf. Mémoire . . . sur Iselin, p. 203–204.

<sup>93</sup> Pierre PETITMENGIN, Un monument controversé, le »Saint Cyprien« de Baluze et Dom Maran (1726), dans: Revue d'histoire des textes 5 (1975), p. 97–136.

<sup>94</sup> Déjà en 1668 ils entretenirent tous deux une correspondance: Coll. Baluze 297, f. 317 – A cette époque Daguesseau encouragea aussi Baluze à réaliser son édition des »Capitularia regum Francorum«: Ch. GODARD (v. n. 5), p. 26–27.

<sup>95</sup> JOURDAIN, Mémoire historique (v. n. 3), p. LXI.

<sup>96</sup> Albert LE ROY, Le gallicanisme au XVIII<sup>e</sup> siècle: La France et Rome de 1700 à 1715, Paris 1892, p. 231–232, 259, 269, 374, 380, 417, 441, 452–453, 461, 654–656 – H. LECLERCQ, Histoire de la Régence (v. n. 67), t. II, p. 30 – G. FRÊCHE (v. n. 70), p. 32–35.

<sup>97</sup> Oeuvres complètes du chancelier d'Aguesseau, éd. PARDESSUS, t. XV, Paris 1819, p. 140, 149 (= Discours de M. le chancelier d'Aguesseau, t. II, Besançon 1846, p. 177, 186).



la thèse de la supériorité du concile envers le pape.<sup>98</sup> (En 1717, des évêques et la Sorbonne appelèrent d'ailleurs à un concile futur contre la bulle »Unigenitus«, et d'après Mathieu Marais, avocat au Parlement, parut mi-juillet 1717 à Paris l'ouvrage d'un anonyme »Dissertation sur l'appel interjeté de la constitution »Unigenitus« au concile général«.)<sup>99</sup> Le Saint-Siège et les Jésuites luttèrent toujours contre lui, bastion du gallicanisme, »qui s'est imposé comme le principal adversaire de la cour de Rome en France dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle«.<sup>100</sup> Il existe un mémoire de Baluze daté du 22 juillet 1716, qui demande au Régent d'entamer des activités pour les manuscrits de Bâle:<sup>101</sup>

*... il est tres important d'avoir la communication des Manuscrits qui sont dans la Bibliothèque publique de cette ville [i. e. Bâle]. Pour y reussir il semble qu'il seroit à propos que M. le Regent y emploie toute son auctorité en faisant assurer de sa part ces Messieurs par Mons. l'ambassadeur que ces manuscrits leur seront renvoyez exactement et fidelement dans six mois au plus tard . . .*

*Par ce moyen je peux assurer que je fairay une tres belle edition des Actes de ce concile, si Dieu me donne une assez longue vie et une aussi bonne santé que celle, dont j'ay besoin pour un si grand et si penible travail.*

En février déjà il avait dressé une liste des manuscrits entrant en ligne de compte pour un prêt.<sup>102</sup> Plus tard il n'en fut plus question; peut-être que les conversations avec Iselin ou les premiers contacts avec le magistrat avaient mis en évidence que c'était un projet tout à fait impossible. (Le conseil d'ailleurs avait déjà interdit le prêt des actes à Berlin pour les travaux de Lenfant).<sup>103</sup>

La lettre d'Iselin, citée ci-dessus, fit naître de nouvelles activités: un ami de Daguesseau, Eusèbe de Laurière, avocat au Parlement, jurisconsulte de haute réputation<sup>104</sup> et chargé de garder les copies arrivant à Paris au cours des années suivantes, reçut l'ordre de collaborer avec Baluze,<sup>105</sup> qui donna pour sa part au début d'octobre des instructions précises pour les travaux à Bâle<sup>106</sup> et se prononça d'une façon favorable sur les premières copies arrivées dans un *billet ou mémoire* adressé probablement à Daguesseau. De cette époque surtout datent ses nombreuses petites notices recueillies aujourd'hui en particulier dans la Coll. Baluze 294 et recopiées en partie par l'abbé de Targny.<sup>107</sup>

<sup>98</sup> G. FRÊCHE (v. n. 70), p. 57.

<sup>99</sup> Journal et mémoires de Mathieu MARAIS, avocat au Parlement de Paris sur la Régence et le règne de Louis XV (1715–1737), publ. . . . par M. de LESCURE, t. I, Paris 1863, p. 219, cf. p. 246 – E. J. F. BARBIER, Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV, publ. par. A de La VILLEGILLE, t. I, Paris 1847 (nouv. impr. 1969) (SHF), p. 50. – Cf. p. 542 et n. 68 de cet essai.

<sup>100</sup> G. FRÊCHE (v. n. 70), p. 59–60 – Cf. Jean BUVAT, Journal de la Régence (1715–1723), éd. Émile CAMPARDON, t. II, Paris [1865], p. 350.

<sup>101</sup> Coll. Baluze 294, f. 32<sup>r</sup>/34<sup>r</sup> – Cf. BN ms. lat. 9512, f. 20<sup>rv</sup> – Le Duc Philippe d'Orléans fut en général bien intentionné à l'égard de Baluze: Ch. GODARD (v. n. 5), p. 60 – P. PETITMENGIN (v. n. 93), p. 107.

Déjà en 1673 Baluze avait employé le même procédé: Pour le prêt de quatre manuscrits du couvent de St-Gall il demanda l'intervention de Colbert et de l'ambassadeur de France en Suisse: Lettres de Colbert, t. V (v. n. 10), p. 352–353 n. 109 – P. CLÉMENT (v. n. 8), t. II, p. 264.

<sup>102</sup> Coll. Baluze 294, f. 5<sup>r</sup>.

<sup>103</sup> Histoire de l'Académie Royale, t. XII, p. 352 – Cf. F. HEITZ (v. n. 69), p. 21.

<sup>104</sup> J. BUVAT, Journal (v. n. 100), t. I, p. 246–247 – Zedlers Universal Lexicon, t. XVI, col. 1095–1096 – JÖCHER (v. n. 57), t. II, col. 2314–2315 – Nouvelle Biographie générale, t. XXIX, Paris 1862 (nouv. impr. 1967), col. 941–944 – Ses œuvres: Cf. BN Catalogue général des livres imprimés, t. 90, Paris 1927, col. 339–341.

<sup>105</sup> Coll. Baluze 294, f. 22<sup>r</sup> – Cf. BN ms. lat. 9512, f. 19<sup>r</sup>.

<sup>106</sup> a) Instructions: Coll. Baluze 294, f. 20<sup>r</sup> – b) »Billet ou Mémoire«: ibid., f. 24<sup>r</sup>; cf. BN ms. lat. 9512, f. 19<sup>r</sup>–20<sup>r</sup> (1717 oct. 3).

<sup>107</sup> BN ms. lat. 9512, f. 11<sup>r</sup>–14<sup>v</sup>: *Variae observationes, notulae, indicationes ex schedis doctiss. Baluzii . . .*



Quelques jours avant sa mort, notre érudit s'adressa encore au chancelier pour lui présenter son plan de travail de façon assez détaillée (29 juin 1718):<sup>108</sup> il voulait examiner les nouvelles copies de Bâle que Daguesseau lui avait transmises récemment et commencer ses travaux pour les »Acta Basiliensia« au début de l'année 1719 après avoir terminé l'édition de St-Cyprien (le schéma est semblable: c'est aussi une oeuvre »antiromaine« à laquelle il avait pensé depuis des dizaines d'années).<sup>109</sup> Dès à présent, il disposait de documents suffisants pour publier un premier volume. En outre il demanda au chancelier de lui faire venir les copies de provenance dijonnaise. (Les »copies de plusieurs pièces concernant le concile de Basle tirées des Archives du Parlement de Dijon« furent une petite entreprise parallèle à celle de Bâle).<sup>110</sup> Il donna même des instructions pour une impression de sa future édition aussi rapide que possible.<sup>111</sup> Mais Baluze mourut le 28 juillet 1718, »ehe solches ins Werck konnte gericht werden«. <sup>112</sup> Pourtant les activités à Bâle se poursuivirent au-delà de sa mort, et elles durent occuper le milieu érudit et politique à Paris comme au bord du Rhin jusqu'en 1725.

Malgré le décès, Daguesseau escomptant une édition des Actes<sup>113</sup> prit très vivement part à la continuation des travaux de copie; une lettre à Jourdain fait preuve qu'il fut à la hauteur même des questions spéciales.<sup>114</sup> Une autre lettre du 31 mai 1719 nous renseigne sur la fin des travaux de l'abbé à Bâle, mais le chancelier lui fit la proposition suivante:<sup>115</sup>

*Vous pouvés donc revenir quand vous le jugerés a propos, a moins que vous ne voulussiés parcourir les bibliotheques des environs comme je vous l'ay marqué par ma derniere lettre sur la proposition que M. L'abé de Camps m'en a faite . . .*

Je ne sais si l'abbé fit ce voyage, lui-même se tait sur ce point.

<sup>108</sup> Lettre éditée par H. QUENTIN (v. n. 12), p. 204–205, d'après Coll. Baluze 294, f. 1<sup>r</sup> (cf. BN ms. lat. 9512, f. 19<sup>r/v</sup>). Mais Quentin ne connaissait pas le vrai contexte de ce document.

<sup>109</sup> V. P. PETITMENGIN (v. n. 93), p. 99 n. 1, 104, 106–107 – Baluze supprima les paroles importantes *Et primatus Petro datur* dans l'oeuvre »De unitate ecclesiae« (ch. 4) de Cyprien: Sancti Cypriani de ecclesiae catholicae unitate, éd. M. BÉVENOT, dans: S. Cypriani episcopi opera, Turnhout 1972 (= CC ser. lat. III/1), p. 251 – P. PETITMENGIN, p. 114.

<sup>110</sup> BN ms. lat. 1518: Des copies surtout de B 11615 des Archives départementales de la Côte-d'Or (Dijon) – Cf. la liste des copies dijonnaises, remises à la bibliothèques du roi par de Laurière: BN ms. lat. 17173, f. 35<sup>v</sup> = 72<sup>r/v</sup> = 84<sup>r/v</sup>.

<sup>111</sup> *mais afin d'oster tout prétexte de retardement à M<sup>r</sup> Rigaud, je crois qu'il seroit à propos de luy faire ordonner de faire travailler incessamment à une fonte de caractères pour cet ouvrage, et de lui recommander qu'il la fasse faire ample [Dom Quentin: »double« – une erreur de transcription] parce que me trouvant en un aage fort avancé, il conviendra, ce me semble Monseigneur, d'aller à deux presses, afin d'avancer cette impression, laquelle souffriroit, si Dieu me retiroit de ce monde pendant qu'on y travailleroit* (d'après H. QUENTIN (v. n. 12), p. 204).

Ce passage exige une explication: Claude Rigaud, libraire lyonnais, fut le neveu de Jean Anisson, imprimeur du roi, et à partir de 1704 son successeur rue de la Harpe: Georges LEPREUX, Gallia Typographica – Série parisienne, t. I: Livre d'Or des imprimeurs du roi, 1<sup>re</sup> partie, Paris 1911, p. 56.

Jusqu'à sa mort 1702, François Muguet fut l'imprimeur et l'ami intime de Baluze, qui institua une fille de M. légataire universelle de succession: É. FAGE (v. n. 2), p. 130–131 – G. LEPREUX, p. 443–455 – L. AUVRAY, La Collection Baluze, p. 96 – GREUTE, Dictionnaire: Le XVII<sup>e</sup> s. (v. n. 82), p. 740 – Henri-Jean MARTIN, Les Bénédictins, leurs libraires et le pouvoir . . ., dans: RHEF 43 (1957) (= Mémorial du XIV<sup>e</sup> centenaire de l'abbaye de St-Germain-des-Prés), p. 275–276 – B. NEVEU (v. n. 66), p. 501 – BECh 33 (1872), p. 187–192.

<sup>112</sup> Zedlers Universal Lexicon, t. III, p. 293.

<sup>113</sup> Lettre à Jourdain: Fresnes (Dép. Val-de-Marne), 1719 janv. 18: *afin qu'on puisse en faire mention dans la nouvelle Edition qui sera faite de ce concile* (BN ms. lat. 17173, f. 21<sup>r</sup>).

<sup>114</sup> Ibid., f. 20<sup>r</sup>–21<sup>r</sup>.

<sup>115</sup> Ibid., f. 22<sup>r/v</sup>.



Les copies qui arrivèrent de Bâle par intervalles chez Daguesseau, furent d'abord confiées à de Laurière (mais il semble que le chancelier en garda aussi une partie dans sa belle bibliothèque). Celui-ci ordonna en 1723 le dépôt de toute la collection (faite aux frais de Louis XV) à la bibliothèque du roi, en gardant l'espoir *qu'on puisse dans la suite faire quelque usage pour l'utilité publique*.<sup>116</sup>

## VII

Peu après commença la dernière phase des activités: *On eut nouvelle en 1723 que le Magistrat de Basle, après diverses perquisitions, avoit enfin recouvré l'original du premier volume de l'histoire du Concile de Basle*<sup>117</sup> . . . M. l'abbé Bignon jugea qu'il n'importoit pas moins de faire collationner la copie de ce premier volume sur cet original, que de donner à toute cette collection, une forme plus authentique qu'on ne l'avoit fait.<sup>118</sup> Le 27 oct. 1723, Jean-Paul Bignon, bibliothécaire du roi, obtint de la cour à Versailles l'engagement de payer un deuxième voyage de Jourdain à Bâle; il demanda tout de suite à l'abbé de venir aussi tôt que possible à Paris pour les préparatifs, parce que

*J'ay grande impatience de voir dans la Bibliothèque du Roy un depest de si grande consequence pour les Libertéz de l'Eglise Gallicane, revetüe de toute l'authenticité possible. On pourra l'appeller dans toute la Posterité le Palladium de la France*.<sup>119</sup>

Bignon, actif et compétent aussi bien comme président des Académies scientifiques que dans l'organisation de la bibliothèque royale, dirigée déjà par ses ancêtres, devint maintenant la personnalité de premier plan («By his administrative talents and untiring zeal for learning, Jean-Paul Bignon . . . had earned a place among the greatest librarians of the French national library»).<sup>120</sup> Ce fut un engagement pour les «Acta Basiliensia», non moins par la conscience du devoir que par la conviction d'un fervent gallican. Il informa le 15 janv. 1724 Jean Boivin, son garde des manuscrits,<sup>121</sup> qu'il avait autorisé la remise des copies à Jourdain dans le dessein de

<sup>116</sup> Lettre à l'abbé Bignon: Fresnes, 1723 juillet 5 (BN ms. lat. 17173, f. 23<sup>r</sup>v) – Cf. la liste des copies remises à la bibliothèque ibid., f. 26<sup>r</sup>–36<sup>r</sup>, v. aussi f. 63<sup>r</sup>–71<sup>v</sup>, 76<sup>v</sup>–84<sup>v</sup>. Un cahier dans le ms. lat. n. acq. 1677 (v. n. 87) la contient aussi – JOURDAIN, *Mémoire historique* (v. n. 3), p. LXII (1722).

<sup>117</sup> JOURDAIN (v. n. 3), ibid.

<sup>118</sup> I. e. Joannis de Segovia historia gestorum generalis synodi Basiliensis (éd. dans: MC II–IV, Vienne-Bâle 1872–1935) – D'après DANIEL BURCKHARDT-WERTHEMANN, *Häuser und Gestalten aus Basels Vergangenheit*, Bâle 1925, p. 43, un volume des actes du concile [= Segovia?] passa en 1719/20 pour volé – Cf. M. LUTZ (v. n. 77), p. 194–195.

<sup>119</sup> BN ms. lat. 17173, f. 42<sup>r</sup>–43<sup>r</sup> – Cf. L. DELISLE, *Cabinet des Manuscrits* (v. n. 7), t. I, p. 371.

<sup>120</sup> Citation: Jack Alden CLARKE, *Librarians to the King, the Bignons*, dans: *The Librarian Quarterly* 36 (1966), p. 296 – Cf. CH. DELPÉRIER, dans: DBF 6 (1951), col. 437–438 – L. KLAIBERT/A. KOLB, dans: *Handbuch der Bibliothekswissenschaft* (v. n. 31), t III/1, p. 694–695 – Françoise BLÉCHET, *Recherches sur l'abbé Bignon (1662–1743), académicien et bibliothécaire du roi d'après sa correspondance*, dans: *École Nat. des Chartes. Positions des thèses* 1974, p. 21–27 – Id., *Le rôle de l'abbé Bignon dans l'activité des Sociétés savantes au XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans: *Actes du 100<sup>ème</sup> congrès nat. des Sociétés savantes* (Paris 1975). Section d'histoire moderne et contemporaine: *Les Sociétés savantes. Leur histoire*, Paris 1976, p. 31–41 – Id., *L'abbé Bignon, bibliothécaire du Roy, et les milieux savants en France au début du XVIII<sup>e</sup> siècle*, dans: *Buch und Sammler. Private und öffentl. Bibliotheken im 18. Jh. (Kolloquium Düsseldorf 26.–28. 9. 1977)*, Heidelberg 1979, p. 53–66 – Karl Heinz WEIMANN, *Bibliotheksgeschichte*, Munich (1975), p. 183 – M. ANTOINE (v. n. 27b), p. 39.

<sup>121</sup> M. PREVOST, dans: DBF 6 (1951), col. 875 – GREUTE, *Dictionnaire: Le XVIII<sup>e</sup> siècle*, (v. n. 82), p. 208.



collation et certification à Bâle<sup>122</sup> – une ordonnance analogue de Louis XV suivit le 29 janvier 1724.<sup>123</sup>

Jourdain arriva à Bâle le 8 février 1724;<sup>124</sup> mais au début de sa mission, il rencontra quelques difficultés, comme nous l'apprenons de plusieurs lettres de Bignon et de lui-même. Il semble qu'il partit seul et précipitamment sans attendre le départ de d'Avaray, ambassadeur de France en Suisse, comme il avait été prévu.<sup>125</sup> C'est seulement après l'arrivée du marquis à Soleure vers Pâques et sa double intervention auprès des autorités locales,<sup>126</sup> soutenue par une semblable demande de la part de Bignon,<sup>127</sup> que la ville de Bâle permit à Jourdain le 1<sup>er</sup> mai 1724 de collationner les manuscrits et de chercher de nouveaux «codices».<sup>128</sup>

De nombreuses lettres dans le ms. lat. 17173 montrent que Bignon resta en contact étroit avec l'abbé tout au long de son séjour à Bâle. C'est la lettre du 30 mai 1724 qui attire particulièrement notre attention.<sup>129</sup> D'abord il presse son «interprète» de rentrer à Paris début juillet au plus tard. Quant à la copie des manuscrits récemment découverts

*il faut, s'il vous plaist, les bien examiner pour voir s'ils méritent véritablement la peine d'être copiés et collationnez, auquel cas il faudroit prier M. Isselin de s'en charger sous les yeux de M<sup>r</sup> d'Avaray car M<sup>r</sup> le Duc ne juge pas à propos que vous demeuriez pour cette operation. Le temps ou nous sommes ne ressemble pas à celui ou vous avez esté envoyé pour noz premieres copies . . . M<sup>r</sup> le Duc m'ayant dit nettement qu'il vouloit voir icy les fruits de vôtre travail avant de penser à le recompenser.*

Quand Jourdain au début de son séjour dût constater que sans appui de l'ambassadeur et sans lettres de recommandation les autorités de Bâle n'étaient pas prêtes à lui accorder la permission de collation et d'authentification, il avait esquissé le brouillon d'une lettre royale qu'il envoya d'abord à Paris.<sup>130</sup> Bignon réagit tout de suite; mi-avril il exhorta l'abbé à ne pas se présenter comme mandataire de Louis XV:<sup>131</sup>

*. . . Les Magistrats de Basle en pourroient faire une affaire d'Etat. . . le meilleur parti est de traiter la chose comme une simple affaire de Litterature et de Curiosité . . . Mais tachez de vous*

<sup>122</sup> BN ms. lat. 17173, f. 25<sup>rv</sup> – Mais il semble que ce fut en réalité de Laurière qui, n'ayant pas encore suivi les ordres de Daguesseau, remit à cette date les copies directement à Jourdain et Bignon (ibid., f. 25<sup>v</sup>, 36<sup>r</sup>, 84<sup>v</sup>: récipissés de Jourdain et Bignon du 14 janv. 1724).

<sup>123</sup> BN – Archives du Cabinet des Manuscrits 59, f. 1<sup>r</sup> – Je tiens à remercier M. Gasnault (Paris) pour l'indication de cette source.

<sup>124</sup> Ibid., 5<sup>r</sup> – Journal de l'abbé JOURDAIN (v. n. 74), p. 14: *Il [Jourdain] y avoit été renvoyé, sous les ordres de M. l'abbé Bignon, au mois de février de cette année 1724 . . .* – Il existe un relevé des frais de son séjour à Bâle allant du 15 févr. au 3 juillet 1724: BN ms. lat. 17173, f. 61<sup>v</sup>–62<sup>r</sup>.

<sup>125</sup> Ibid., f. 44<sup>r</sup> (*vous marquez . . . que votre affaire souffre des difficultez*); f. 46<sup>r</sup> (*Mais tachez de vous conduire avec une Prudence infinie, et de reparer la brusquerie avec laquelle vous estes party si longtemps avant M<sup>r</sup> d'Avaray*) – d'Avaray: Dict. historique et biographique de la Suisse 1 (1921), p. 473 – M. PREVOST, dans: DBF 4 (1948), col. 820–821 – Repertorium der diplomatischen Vertreter (v. n. 29), t. II, p. 127 – M. FÜRSTENBERGER (v. n. 29), p. 147–148, 175.

<sup>126</sup> BN ms. lat. 17173, f. 37<sup>r</sup> (cf. 37<sup>v</sup>), 38<sup>r</sup> – Cf. BN Archives 59, f. 10<sup>rv</sup>.

<sup>127</sup> BN ms. lat. 17173, f. 38<sup>r</sup>: d'Avaray renvoie à une lettre de l'abbé (*il a vous fait la même priere que je vous ay faite par ordre du Roy*) jointe à son intervention. Cf. la lettre de Bignon à Jourdain du 24 avril 1724: *M<sup>r</sup> le marquis ayant jugé à propos, Monsieur, que j'écrivisse aux Magistrats de Basle* (ibid., f. 47<sup>r</sup>) – Cf. BN Archives 59, f. 2<sup>rv</sup>, 11<sup>rv</sup>, 19<sup>r</sup>.

<sup>128</sup> Ibid., f. 9<sup>rv</sup>, 10<sup>rv</sup>, 11<sup>rv</sup> – Cf. BN ms. lat. 17173, f. 38<sup>r</sup>.

<sup>129</sup> Ibid., f. 50<sup>r</sup>/51<sup>v</sup>; citation: f. 50<sup>v</sup>/51<sup>r</sup>.

<sup>130</sup> BN Archives 59, f. 4<sup>rv</sup>, cf. f. 6<sup>v</sup>.

<sup>131</sup> BN ms. lat. 17173, f. 45<sup>r</sup>.



*conduire avec une Prudence infinie, et de reparer la brusquerie avec laquelle vous estes party si longtemps avant M<sup>r</sup> d'Avaray . . .*

Un mois plus tard, Bignon calma l'esprit craintif du comte de Maurepas, secrétaire d'Etat:<sup>132</sup>

*Vous apprehendiez de compromettre le Roy, en faisant cette demande en son nom . . . Dans cet embarras ie pris moi même le party de hasarder d'ecrire simplement moi-même au chef de cette republique a titre d'une simple curiosité de scavant et d'homme empressé à enrichir la Bibliotheque du Roy . . .*

Pendant les dernières années, beaucoup de choses avaient changé en effet: en 1720 la banqueroute retentissante de Law, en 1723 la mort du Régent et les débuts d'une politique ressemblant à une route en zigzag menée par le Duc de Bourbon. Déjà en 1720, le gouvernement avait imposé »Unigenitus«, cette bulle combattue avec tant d'acharnement par Daguesseau, chancelier tombé temporairement en disgrâce. Le gallicanisme passa au second plan – on ne peut se défendre de l'impression que les responsables souhaitèrent un achèvement des travaux à Bâle au plus vite et sans faire de bruit. De plus, la note fut lourde: la somme pour les deux voyages, les copies etc. s'éleva à 8000 Livres.<sup>133</sup>

Une expédition de la commande aussi rapide et économe que possible, c'est le leitmotiv des lettres de Bignon qui soupçonna probablement Jourdain de vouloir s'enrichir par sa mission (*j'attens . . . de l'argent, on a besoin d'argent dans tous les pays du monde, mais il n'en est point où il soit plus nécessaire que dans celuy où je suis à present*);<sup>134</sup> soupçon peut-être confirmé par une indication de la part d'Avaray dans ce sens.<sup>135</sup> Les lettres entre Paris et Bâle aussi bien que la correspondance de Jourdain et de la mission française à Soleure<sup>136</sup> ne touchent presque que des questions financières et d'organisation (comme p. ex. la forme d'authentification).<sup>137</sup>

Malgré les plaintes de Jourdain sur le fait qu'Iselin continue à correspondre avec Daguesseau, pendant son séjour à Bâle, sans l'en tenir au courant<sup>138</sup> (le professeur en avait peut-être assez du mauvais caractère de Jourdain), cette tentative évidente de semer la discorde entre Bignon et le chancelier échoua: ce fut à Iselin que l'on confia plus tard la copie des derniers manuscrits récemment trouvés.<sup>139</sup> Il avait offert lui-même ses services au bibliothécaire du roi dans une lettre du 16 juin 1724.<sup>140</sup>

Cette nouvelle et le rapport de l'abbé Jourdain rentré à Paris avec les manuscrits authentifiés au début du mois de juillet, firent écrire à Bignon le 23 août 1724 une lettre au Conseil de Bâle à qui il transmit d'abord la reconnaissance de la cour royale:

<sup>132</sup> BN Archives 59, f. 22<sup>r</sup> – Maurepas: M. ANTOINE (v. n. 27b), p. 203.

<sup>133</sup> Journal de l'abbé JOURDAIN (v. n. 74), p. 14.

<sup>134</sup> BN Archives 59, f. 5<sup>r</sup>: Lettre de Jourdain à Bignon (?), 1724 févr. 9.

<sup>135</sup> BN ms. lat. 17173, f. 48<sup>r</sup>–49<sup>v</sup> (Bignon à Jourdain); 60<sup>v</sup> (d'Avaray à Bignon) = BN Archives 59, f. 25<sup>r</sup>.

<sup>136</sup> BN ms. lat. 17173, f. 54<sup>r</sup>–60<sup>v</sup> – Un certain Martinier qui écrivit (d'une façon assez familière) trois fois à Jourdain en exécutant les ordres de l'ambassadeur, est sans doute Laurent Corentin de la Martinière, chargé d'affaires de France à Soleure: Repertorium der diplomat. Vertreter (v. n. 29), t. I, p. 238; t. II, p. 127.

<sup>137</sup> Ibid., f. 52<sup>r</sup>–53<sup>r</sup>: Bignon insista pour que le magistrat fasse des authentifications *dont j'estime infiniment plus la signature que celle de l'université* (f. 53<sup>r</sup>).

<sup>138</sup> BN Archives 59, f. 7<sup>r</sup>.

<sup>139</sup> Liste des pièces à copier: BN ms. lat. 17173, f. 73<sup>r</sup>–74<sup>v</sup>; la copie: BN ms. lat. 1500 – Iselin tira ces copies de plusieurs manuscrits, au moins quatre: Bâle, Öffentl. Bibliothek der Universität E I 1<sup>i</sup>, E I 1<sup>h</sup>, O III 35 (cf. p. 537), A I 31 (ou A IV 16, A V 16, E I 2<sup>?</sup>: Avis de l'université de Cracovie). Dans les lettres entre Bâle et Paris les indications de chiffres des manuscrits récemment découverts varient entre deux et quatre; la lettre de Bignon du 30 mai 1724 mentionne *quatre nouveaux volumes qui ont esté trouvez* (ibid., f. 50<sup>v</sup>).

<sup>140</sup> BN ms. fr. 22229, f. 325<sup>r</sup>–326<sup>v</sup>.



*Le nom de votre Ville si fameux dans le monde Chrétien par le concile qui s'y est tenu semble le devenir encor plus parmy nous, par les copies des differens actes de ce même Concile, qui avoient été ignorés jusqu'icy, et que vous nous avés communiqués avec tant de générosité. On peut dire que . . . ces volumes . . . seront desormais autant les monuments eternels de votre amour pour les lettres, qu'un des principaux ornemens de la Bibliotheque du Roy.*

Enfin il demanda l'autorisation de faire copier des manuscrits par Iselin.<sup>141</sup>

Mais les travaux principaux étaient achevés. Jourdain, lui-même à la fin las de son séjour à Bâle,<sup>142</sup> présenta 30 volumes dûment légalisé(s) par le Magistrat de cette ville, lequel y fit apposer le sceau de la république; et c'est dans cet estat qu'elles [les copies] furent rapporté(e)s à la bibliothèque du Roy en 1724. Nous pouvons assurer que par cette augmentation Sa Majesté possède le plus ample recueil qu'il y ait sur tout ce qui s'est passé dans le fameux concile de Basle, dont l'histoire a été assez peu connue jusqu'icy.<sup>143</sup> Bignon se vanta lui aussi plus tard dans une lettre à Lenfant (1727 janv. 9): *J'ose bien avancer que nulle autre Bibliothèque n'est si riche en ce genre, surtout depuis que sa Majesté le Roy y a fait ajouter des copies aux antiques . . . dans les archives et dans la Bibliothèque de la République de Basle.*<sup>144</sup>

Comme l'avait souhaité le bibliothécaire du roi, ce fut la république de Bâle elle-même qui authentifia les copies, représentée par son greffier Franz Christ, personne d'ailleurs connue à Paris.<sup>145</sup> On se servit de cette formule (parfois un peu modifiée): *nos consul et senatus reipublicae Basileensis attestamur praesentibus, praemissum volumen continens . . . , ac in bibliotheca Regis Christianissimi reponendum, de verbo ad verbum ex vetustis Manuscriptis Codicibus . . . optimâ fide et maximâ diligentia fuisse descriptum, in cuius rei fidem, re omni cognitâ et exploratâ, haecce a Secretario nostro subscribi sigilloque nostro Majori corroborari jussimus. Die . . . F. Christ.* La plupart des authentications portent la date du 28 juin 1724, et Jourdain nota dans son journal avoir remis les volumes à la bibliothèque du roi le 30 août 1724.<sup>146</sup> Tout de suite après sa rentrée, Bignon s'acquitta de sa promesse de récompenser les efforts de l'abbé: à partir de juillet 1724, Jourdain remplit les fonctions de secrétaire dans les locaux agrandis de la bibliothèque à l'Hôtel de Nevers dans la rue Vivienne.<sup>147</sup> Et comme don à la bibliothèque

<sup>141</sup> BN ms. lat. 17173, f. 39<sup>r</sup>-40<sup>v</sup> (brouillon); citation: f. 39<sup>r</sup>/40<sup>v</sup>.

<sup>142</sup> Cf. BN Archives 59, f. 24<sup>v</sup> – Quel contraste avec l'enthousiasme du début de son premier séjour: *C'est une chose étrange, combien je suis devenu Suisse depuis que je suis à Bâle* (Lettre à de Camps, 1717 août 11: BN ms. fr. 5895, f. 272<sup>r</sup>).

<sup>143</sup> Citation: JOURDAIN, *Mémoire historique* (v. n. 3), p. LXII.

Cf. BN ms. fr. n. acq. 22764, f. 75<sup>r</sup>: *Le 30 aoust 1724 remis à la Bibliothèque du Roy 30 voll. in f° de pièces concernant le Concile de Basle, qui ont été copiées par ordre du Roy, pendant les années 1717, 1718 et 1719, et qui ont été renvoyées au commencement de cette année 1724 à Basle, pour y être legalisées par les Magistrats, ce qui a été executé* (suit une liste des pièces copiées f. 75<sup>r</sup>-86<sup>v</sup>, 88<sup>r</sup><sup>v</sup>; cf. la liste BN Archives 59, f. 39<sup>r</sup>-51<sup>v</sup>). JOURDAIN (*Journal* [v. n. 74], p. 14) ne parle que de 29 volumes – Il s'agit de: BN ms. lat. 1439, 1441 (2), 1445, 1446, 1494 (13), 1500, 1504, 1505, 1508 (?), 1510, 1513, 1516, 1517, 1519-21 – Cf. L. DELISLE, *Cabinet des manuscrits* (v. n. 7), t. I, p. 371 – LE PRINCE (v. n. 74), p. 378 – Tous les autres chiffres indiqués dans la littérature (p. ex. *Hist. de l'Académie Royale*, t. XII, p. 354: 33; F. HEITZ [v. n. 69], p. 21: 34; F. PALACKÝ [v. n. 1], p. 284: 25) sont inexacts.

<sup>144</sup> BN ms. fr. 22234, f. 68<sup>v</sup> – Pour Lenfant v. n. 72 et 157.

<sup>145</sup> A. STAHELIN, *Universität* (v. n. 31), p. 170, 313, 552 – *Matrikel Univ. Basel* (v. n. 31), t. IV, p. 338 n. 1971. Christ séjourna deux fois à Paris pour une période assez longue.

<sup>146</sup> Cf. n. 143.

<sup>147</sup> Bignon à Jourdain: Meullent (i. e. Meulan [Dép. Yvelines] où B. résida dans son château «L'Isle-Belle»), 1724 avril 14: *Je dois vous dire qu'enfin j'ay obtenu le 28 du mois dernier l'arrêt qui affecte à la Bibliothèque du Roy l'hôtel de Nevers avec la Maison joignante. Je compte que je vous y menageray un appartement, et que si vous menez à bien votre négociacion présente, je vous feray jouer un beau personnage dans nôtre Littérature à votre Retour* (BN ms. lat. 17173, f. 46<sup>r</sup>; cf. *ibid.* f. 50<sup>r</sup>, 52<sup>r</sup>) – Histoire de



universitaire de Bâle, on envoya de Paris une magnifique édition de l'« Histoire du Roy par Médailles ». <sup>148</sup>

Mais les deux bibliothécaires Bignon et Iselin restèrent en contact pendant les années suivantes. Le professeur bâlois acheva les dernières copies (BN ms. lat. 1500, authentifié par Christ le 14 févr. 1725), <sup>149</sup> et il parle dans plusieurs lettres de ses efforts infructueux pour obtenir des copies des archives de Genève <sup>150</sup> – le sommaire d'un manuscrit assez important pour l'histoire du concile de Bâle (coté aujourd'hui ms. 27 à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève) dans le codex lat. 1498 de la BN pourrait être le reflet (ou le résultat?) de ces efforts. Mais Iselin essaya aussi de tirer ses propres avantages: plusieurs fois, il intervint auprès de ses amis parisiens en faveur des membres de sa famille. Dans ses lettres, qui reflètent d'ailleurs son attitude générale un peu servile et rampante, il intercédait pour ses deux cousins germains, l'historien et jurisconsulte Johann Rudolf Iselin (1726) <sup>151</sup> et son frère, l'officier Johann Jakob Iselin (1733), <sup>152</sup> ainsi que pour un oncle, le marchand Johann Jakob Birr (1726). <sup>153</sup>

## VIII

Entre-temps en 1725, le prieur Monginot du couvent dominicain de Chartres, au courant de la prédilection de l'abbé Bignon pour les « Basiliensia », correspondit avec le bibliothécaire du roi pour la vente d'un recueil des décrets du synode. <sup>154</sup> Mais à cause de la somme exigée, les négociations n'aboutirent pas. Bignon ayant déjà le manuscrit entre les mains dut le renvoyer, car *un chanoine de Chartres qui a une fort belle bibliothèque nous en offre cent pistoles*. <sup>155</sup>

Et à partir de 1726, notre bibliothécaire du roi correspondit avec Jacques Lenfant au sujet des actes bâlois à Paris. <sup>156</sup> Ce prédicateur à la cour du roi Frédéric Guillaume I<sup>er</sup> à Berlin (1661–1728)

l'Académie Royale, t. XII, p. 353 – LE PRINCE (v. n. 74), p. 79–80, 377 – J. BUVAT, Journal (v. n. 100), t. II, p. 298–299 – Journal de l'abbé JOURDAIN (v. n. 74), p. 5–6 – Jacques HILLARET, Dictionnaire historique des rues de Paris, t. II, [Paris 1963], p. 654–657 – J. A. CLARKE (v. n. 120), p. 296 – Id., Abbé Jean-Paul Bignon « Moderator of the Academies » and Royal Librarian, dans: French Historical Studies 8 (1973), p. 229–230 – F. BLECHET, L'abbé Bignon, 1979, (v. n. 120), p. 57.

<sup>148</sup> BAYLE/CHAUFÉPIÉ (v. n. 69), t. III/1, p. 49 n. D – F. WEISS-FREY (v. n. 57), p. 177 – F. HEITZ (v. n. 69), p. 21 – Cf. F. BLECHET, L'abbé Bignon, 1979 (v. n. 120), p. 63.

<sup>149</sup> L'indication de Ph. LAUER, Cat. gén. mss. lat. (v. n. 1), t. II, p. 44 (\*1724\*) n'est pas exacte – Une autre erreur concerne d'ailleurs le ms. lat. 1504, dont l'authentification par Christ date de 1724 (juin 28) et non de 1726 (Lauer, p. 46).

<sup>150</sup> BN ms. fr. 22229, f. 315<sup>r</sup>–316<sup>r</sup> (1726 nov. 26); 328<sup>r</sup>–330<sup>r</sup> (1726 mars 9); 331<sup>r</sup>–334<sup>v</sup> (1726 oct. 19).

<sup>151</sup> Ibid., f. 327<sup>v</sup> (1726 mars 5 à Jourdain); 328<sup>r</sup>–330<sup>r</sup> (1726 mars 9 à Bignon; réponse de Bignon: BN ms. fr. 22234, f. 27<sup>r</sup>) – Pour la parenté d'Iselin v. le premier chapitre du livre de F. HEITZ (v. n. 69), et le Dict. historique et biographique de la Suisse 4 (1928), p. 241–242 – J. R. Iselin: F. WEISS-FREY (v. n. 57), p. 167–169.

<sup>152</sup> BN ms. fr. 22229, f. 335<sup>r</sup>–336<sup>r</sup> (1733 oct. 13 à Bignon; réponse de Bignon: BN ms. fr. 22235, f. 248<sup>v</sup>) – J. J. Iselin: F. WEISS-FREY, p. 159–162.

<sup>153</sup> BN ms. fr. 22229, f. 331<sup>r</sup>–334<sup>v</sup> (1726 oct. 19 à Bignon).

<sup>154</sup> BN ms. lat. 17173, f. 85<sup>r</sup>–98<sup>v</sup> (f. 85<sup>r</sup> une expertise du ms.) – Cf. L. DELISLE, Cabinet des manuscrits (v. n. 7), t. I, p. 371.

<sup>155</sup> Ibid., f. 94<sup>r</sup> – Le ms. se trouve aujourd'hui à la Bibliothèque de la ville de Chartres: Cat. gén. des mss. des bibliothèques publiques de France. Départements – t. XI: OMONT/MOLINIER/COUDERC/COYECQUE, Chartres, Paris 1890, p. 174–175: ms. 382.

<sup>156</sup> BN ms. fr. 22230, f. 330<sup>r</sup>–331<sup>r</sup> (Lenfant à Bignon, 1726 oct. 69) – ms. fr. 22234, f. 68<sup>v</sup> (Bignon à Lenfant, 1727 janv. 9) – Ibid., f. 170<sup>v</sup>–171<sup>r</sup> (Bignon à Lenfant, 1728 mars 13): Réponse à une lettre de Lenfant du 24 févr. 1728 = ms. fr. 22230, f. 328<sup>r</sup> – Dans sa lettre du 13 mars 1728 Bignon souligne avoir écrit également à Lenfant le 31 juillet 1727.



préparait à cette époque son « Histoire de la guerre des Hussites et du concile de Basle ». <sup>157</sup> Mais Bignon qui s'était déjà montré critique vis-à-vis d'une histoire du concile de Constance de cet auteur huguenot, <sup>158</sup> ne prit pas très au sérieux le nouveau projet. Il douta des talents d'un homme qui ne fut même pas capable de lui fournir une liste exacte des manuscrits déjà consultés pour le concile de Bâle en Allemagne (il la renvoya *en vous suppliant de la vouloir réformer*). Une remarque de Lenfant comme *On m'a dit que les pieces de M<sup>r</sup> Baluze y [i. e. Bibliothèque Royale] sont, ou peut être même qu'elles sont imprimées,* <sup>159</sup> fut pour Bignon certainement une preuve de plus que le Berlinoïse (originaire de la Beauce) eut de la peine à être à la hauteur de sa tâche. Néanmoins il se déclara en principe prêt à lui ouvrir les trésors de sa bibliothèque ou à laisser copier des documents, mais il refusa catégoriquement tout déplacement des manuscrits: *malheureusement je me trouve les mains liées pour ce que vous souhaitiés de moy, c'est à dire pour vous envoyer les mss. à Berlin, parce que j'ay des defenses precises de [ne] laisser sortir aucun livre de la Biblioteque du Roy sans un ordre par escrit de sa Majeste* (lettre du 13 mars 1728). <sup>160</sup> Evidemment, cet échange de lettres n'eut pas de suites – en 1731 parut le livre de Lenfant comme oeuvre posthume sans que l'auteur, mort en cette année 1728, ait pu épuiser toutes les sources à Paris.

Ce sont finalement les travaux de l'abbé de Targny qui forment l'épilogue : celui-ci succéda en 1726 à Boivin décédé, comme garde des manuscrits, et une de ses premières activités fut la mise en ordre de la Collection Baluze qu'il avait déjà un peu examinée en 1719 quand il avait été chargé d'une première inspection de la succession de l'érudit en vue d'une future acquisition par la bibliothèque royale. <sup>161</sup> Bien que Targny, ami des Jésuites ne partageât certes pas les idées de Baluze, <sup>162</sup> il prêta quand même une attention particulière aux « Basiliensia », en raison de leur place importante au sein de la collection; <sup>163</sup> sa note concernant le vol. 294 pourrait être le leitmotiv de tous les documents bâlois copiés et réunis par Baluze:

*Il y a dans ce meme grand portefeuille un nombre considerable de pieces concernant le Concile de Basle et dont on peut se servir tres utilement pour donner une edition des Actes de ce concile, plus parfaite que toutes celles qui ont paru jusqu'à present.* <sup>164</sup>

<sup>157</sup> Cf. n. 72 – v. HEFELE, dans: WETZER-WELTE, Kirchenlexikon, t. VII (1890), col. 1741–1742 – Adolf HARNACK, Geschichte der königlich-preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, t. I/1, Berlin 1900, p. 37, 107–108, 111, 237 n. 3, 240 – C. PFENDER, dans: Realencyclopädie f. protest. Theologie und Kirche, t. XI (1902), p. 366–367 – ZSCHARNACK, dans: Die Religion in Geschichte und Gegenwart, t. III (1929), col. 1576–1577 – Rudolf von THADDEN, Die brandenburgisch-preussischen Hofprediger im 17. und 18. Jh., Berlin 1959, p. 194–195 – Joh. Friedrich von SCHULTE, Die Geschichte der Quellen und Literatur des Canonischen Rechts . . . , t. III/2–3, Stuttgart 1880 (nouv. impr. 1956), p. 260–261 – H. SCHNEIDER (v. n. 46), p. 62 – Une biographie et un catalogue des oeuvres de Lenfant se trouvent aussi dans la traduction allemande du « Concile de Basle » par M. Chr. HIRSCH (Vienne 1783/4).

<sup>158</sup> Cf. BN ms. fr. 22230, f. 328<sup>v</sup>; ms. fr. 22234, f. 171<sup>r</sup>.

<sup>159</sup> BN ms. fr. 22230, f. 331<sup>r</sup>.

<sup>160</sup> BN ms. fr. 22234, f. 171<sup>r</sup>.

<sup>161</sup> Journal de l'abbé JOURDAIN (v. n. 74), p. 22 – Id., Mémoire historique, p. LXIII – LE PRINCE (v. n. 74), p. 77, 379 – L. DELISLE, Cabinet des manuscrits (v. n. 7), t. I, p. 552 – L. AUVRAY, La Collection Baluze (v. n. 1), p. 103, 113–118 – B. NEVEU (v. n. 66), p. 456 – F. BLECHET, L'abbé Bignon, 1979 (v. n. 120), p. 58.

La vie de Targny: J. BUVAT, Journal (v. n. 100) t. II, p. 459 – Gallia Christiana XI, col. 939–940.

<sup>162</sup> Albert LE ROY (v. n. 96), p. 617 – Targny intervint aussi dans la rédaction du texte de « Saint-Cyprien » après la mort de Baluze dans un sens « proromain » (P. PETITMENGIN [v. n. 93], p. 114 – cf. n. 109).

<sup>163</sup> Presque deux tiers de ses notes, copies etc. dans BN ms. lat. 9512 (cf. L. DELISLE, Inventaire des manuscrits latins conservés à la BN sous les n<sup>os</sup> 8823–18613, Paris 1863–71; nouv. impr. 1974, p. 36; Notes de l'abbé Targny principalement relatives aux mss. à consulter pour une édition des conciles) concernent le concile de Bâle.

<sup>164</sup> Ibid., f. 14<sup>v</sup>.



Mais Baluze fut un solitaire – ses successeurs n'arrivèrent pas à atteindre son niveau. Iselin fut certes très zélé et de bonne volonté. Il ajouta aux copies beaucoup de notes, émendations et améliorations conjecturales de sa propre main, et l'auteur anonyme de l'éloge funèbre d'Iselin comme membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres (1737) avait encore l'espoir de voir un futur érudit s'occuper de ce magnifique recueil.<sup>165</sup> Mais un regard de Palacký dans les volumes suffit pour mettre en évidence leur peu de valeur: »Wir werden die darin enthaltenen Werke um so mehr aus den Originalien selbst schöpfen müssen, als die Pariser Handschriften an vielen Stellen unrichtige Lesearten bieten, indem Prof. Iselin, welcher ihre Collation besorgte, im Lesen mittelalterlicher Handschriften überhaupt nicht sehr fest gewesen.«<sup>166</sup>

Combien de »Mühe«, combien d'efforts pendant un demi-siècle! En vain? En ce qui concerne le journal de Brunet et l'histoire du concile par Jean de Ségovie, nous disposons aujourd'hui des éditions de Haller et de l'Académie de Vienne, nous consultons les originaux des pièces non-éditées à Bâle, mais ces copies ont gardé cependant une certaine valeur aussi bien pour l'histoire de la »République des lettres« que pour celle des idées: elles rendent témoignage de l'intérêt particulier de la France gallicane vers 1700 pour un concile oecuménique de tendance antiromaine. Et de plus, ces efforts des érudits français au début du siècle des lumières correspondent dans une certaine mesure au »caractère français de ce synode« (fait d'ailleurs dont Baluze et ses contemporains n'eurent peut-être pas encore conscience): il essaya de réaliser coûte que coûte l'idée de la supériorité conciliaire, idée en grande partie d'origine française; il fit formuler la plupart de ses décrets par un universitaire de Paris, Thomas de Courcelles; il se groupa à partir de 1437 autour de Louis Aleman, cardinal d'Arles, dirigeant incontesté de la majorité antipapale. On ne pourra écrire une histoire de ce concile sans rendre hommage à des pères français comme Amé de Talaru et Philippe de Coëtquis, archevêques de Lyon et Tours, Jean Mauroux, patriarche d'Antioche, Philibert de Montjeu et Pierre de Versailles, évêques de Coutances et Digne, ou à des universitaires comme Jean Beaupère, Gilles Carlier et Denis de Sabrevois. Aucun souverain – peut-être pas même l'empereur Sigismond – n'exerça une telle influence sur le destin de ce concile que Charles VII, et on ne doit pas sous-estimer le rôle de courtisans comme Regnault de Chartres ou Gérard Machet sur la politique conciliaire de la France. Baluze, Mabillon, Daguesseau, Bignon et les autres se tournèrent vers un synode qui se réunît dans une ville du Saint-Empire, mais dont les idées et les actions furent en grande partie d'origine française.<sup>167</sup>

<sup>165</sup> Histoire de l'Académie Royale, t. XII, p. 354.

<sup>166</sup> Sitzungsberichte Wien XI (v. n. 1), p. 285 – D'autre part les notes d'Iselin rendirent service dans une certaine mesure aux éditeurs de Jean de Ségovie (MC II–IV): *Contulit textum Johannis de Segobia Jacobus Christophorus Iselin, theologiae professor. Idem quos obscuriores putabat locos adnotavit multosque sagaciter [!]. emendavit. Adnotationes conjecturasque suas in priore volumine foliis codicis inseruit schedulis inscriptas, in altero vero ipsis archetypi marginibus inscribi jussit, qua re offensionem magistratus ac reprehensionem haud immeritam sibi contraxit. Nobis quidem maximo illae usui fuerunt indagantibus locos corruptos, quos cum aliorum codicum lectionibus conferremus, et vel in emendanda editione excusa nonnihil auxilii attulerunt* (MC IV, p. 15–16).

<sup>167</sup> Heribert MÜLLER, Zur Prosopographie des Basler Konzils. Französische Beispiele, dans: AHC 14 (1982) – Id., Verfassungsprinzipien der Kirche im Basler Konziliarismus, dans: ibid. 12 (1980; à paraître en 1982), p. 205–219.